

GUIDE [2019 – 2020]

ÉTUDIANT

Masters Sciences de l'Éducation

**Parcours
Didactique professionnelle
Politiques d'éducation et de formation**

www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

LISTE DES ENSEIGNANTS	4
INFORMATIONS UTILES	6
La certification de compétences numériques.....	11
SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA MENTION.....	12
OBJECTIFS	14
PUBLICS VISÉS	14
MODALITÉS DE RECRUTEMENT.....	14
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS	15
MODALITÉS D'ÉVALUATION.....	40
DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS.....	47
PRÉSENTATION DU CREN	54
CALENDRIER 2019-2020 DE L'UFR LETTRES ET LANGAGES.....	55

Version du 3 septembre 2019

Les éléments indiqués sur ce livret sont donnés à titre indicatif.

Ce livret est susceptible d'être modifié en cours d'année, et téléchargeable sur la page « sciences de l'éducation » du site internet de l'Université de Nantes.

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site edt.univ-nantes.fr

Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

Journée d'orientation du jeudi 24 octobre 2019

L'université organise le **jeudi 24 octobre 2019** une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?

Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée du jeudi 24 octobre 2019 pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

LISTE DES ENSEIGNANTS

- **Enseignants du département sciences de l'éducation**

Pierre-Yves Bernard

Maître de conférences

Bureau C214 – 02 53 52 22 44 - pierre-yves.bernard@univ-nantes.fr

François Burban

Maître de conférences – Responsable département

Bureau C214 – 02 53 52 22 41 - francois.burban@univ-nantes.fr

Philippe Cottier

Maître de conférences – Directeur UFR Lettres et Langues

Bureau C204 – 02 53 52 22 52 - philippe.cottier@univ-nantes.fr

Yves Dutercq

Professeur des universités – Responsable Master parcours PEF

Bureau C212 – 02 53 52 22 50 - yves-dutercq@univ-nantes.fr

Pascal Guibert

Maître de conférences – Responsable relations internationales

Bureau C206 – 02 53 52 22 46 - pascal.guibert@univ-nantes.fr

Christophe Michaut

Maître de conférences – Co-directeur CREN

Bureau C206 – 02 53 52 22 45 - christophe.michaut@univ-nantes.fr

Grégory Munoz

Maître de conférences – Responsable Licence 1

Bureau C216 – 02 53 52 22 49 - gregory.munoz@univ-nantes.fr

Alain Patrick Olivier

Professeur des universités – Président jury commission VA

Bureau C216 – 02 53 52 22 48 - alain-patrick.olivier@univ-nantes.fr

Marine Roche

ATER

Bureau C208 - marine.roche1@univ-nantes.fr

Jean-Yves Roux

Professeur certifié – Référent VA

Bureau C202 – 02 53 52 22 40 - jean-yves.roux@univ-nantes.fr

Pascal Simonet

Maître de conférences – Responsable Licence 2

Bureau C204 – 02 53 52 22 52 - pascal.simonet@univ-nantes.fr

Sébastien Urbanski

Maître de conférences – Responsable Licence 3

Bureau C208 – 02 53 52 22 38 - sebastien.urbanski@univ-nantes.fr

Christine Vidal-Gomel

Professeur des universités – Responsable Master parcours DP

Bureau C204 – 02 53 52 22 37 - christine.vidal-gomel@univ-nantes.fr

- **Enseignants chargés de cours**

Joël Barthelemy
Jean-Jacques Baton
Lucy Bell
Géraldine Body
Carole Buffa-Potente
Pascal Caillaud
Paul-André Claudel
Hugo Cusanno
Isabelle Danet
Pauline David
Patrice Galle
Philippe Guimard
Céline Jacob
Judicaëlle Jacquin
Cécile Kindelberger
Jean-Marc Launay
Diba Medjahed
Jean-Marie Nicolas
Pierre Parage
Joël Person
Nadège Tenailleau
Gilles Tudal
Christian Zonza
Cette liste n'est pas exhaustive.

INFORMATIONS UTILES

Le département de sciences de l'éducation a la charge de l'organisation des enseignements (calendriers, gestion des groupes par exemple).

Adresse du département sciences de l'éducation et du laboratoire CREN

Université de Nantes
UFR Lettres et Langages
Département sciences de l'éducation
Ou Centre de recherche en éducation de Nantes
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Pour les inscriptions, les demandes de validations d'acquis, de transferts de dossiers, les diplômes, adressez-vous au service de la scolarité lettres.

Secrétariats

Du département :

Bureau C109.3 (1^{er} étage)
Ludovic Carduner
☎ 02 53 52 22 47
ludovic.carduner@univ-nantes.fr

Du laboratoire (CREN) :

Bureau C210 (2^e étage)
Damien Devesa
☎ 02 53 52 22 36
damien.devesa@univ-nantes.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat du département :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 & de 13h45 à 16h45
Le vendredi de 9h00 à 12h15 & de 13h45 à 15h45

secretariat.sc-education@univ-nantes.fr

Adresses utiles sur internet

L'adresse <http://www.univ-nantes.fr/lettres> vous permet de consulter le site du département et du CREN ainsi que celui des Relations internationales pour les étudiants qui souhaitent effectuer une partie de leur cursus à l'étranger. Elle vous permet également de consulter les résultats d'examen de la 1^{ère} session (janvier et mai) et de la 2^e session (juin).

L'adresse <http://www.univ-nantes.fr/gordon> est **l'intranet réservé aux étudiants de l'université**. Elle permet d'avoir des informations utiles, d'avoir une adresse électronique personnelle universitaire et d'accéder à des listes de diffusion. C'est par l'intermédiaire de votre adresse électronique personnelle que l'université et le département s'adresseront à vous.

Sur le site du CREN <http://www.cren.univ-nantes.fr>, vous trouverez tous les renseignements sur les séminaires du CREN, les journées d'études, les soutenances de thèses. Vous aurez également accès à la revue « Recherches en Éducation ».

Dispense d'assiduité

La dispense d'assiduité a pour effet de permettre à un étudiant de n'être évalué, pour certains enseignements, que par un contrôle terminal. Tout étudiant choisissant cette disposition est tenu de se présenter à l'examen terminal.

Conventions de stage

Les conventions de stage sont disponibles au secrétariat du département.

Un stage d'observation est obligatoire en L3 dans l'UE HLE6-42 au second semestre, les conventions seront alors fournies par l'enseignant.

Étudiants relevant d'un dispositif de formation continue : attestations de présence

Les attestations de présence ne pourront être délivrées que pour les étudiants régulièrement inscrits auprès du service « Formation continue » de l'Université.

Inscriptions pédagogiques

Les choix d'enseignements des étudiants sont des vœux. Ils pourront être modifiés par le département en raison des contraintes d'organisation.

Les inscriptions pédagogiques doivent toutes être enregistrées auprès du département **et auprès de la scolarité** sous réserve des places disponibles et des seuils d'ouverture dans les enseignements concernés.

Bibliothèques

L'Université met à la disposition des étudiants la **Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences humaines et sociales**.

Pour faciliter vos exposés et recherches :

La BU Lettres et Sciences humaines et sociales propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsyINFO, Francis, MLA...), revues et presse en ligne, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus <http://nantilus.univ-nantes.fr>.

Les étudiants peuvent consulter les ouvrages du CREN au CIDRE - porte C100.

Par ailleurs, les étudiants peuvent utiliser le centre de documentation de la **Faculté de Psychologie**.

Horaires d'ouverture du centre de documentation de la Faculté de Psychologie

- **Lundi** : 13h30 - 17h15
- **Mardi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Mercredi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Jeudi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Vendredi** : 9h00 - 12h15

Partir étudier à l'étranger

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département de sciences de l'éducation.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (université de Nantes et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger se fait avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations faites à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit valider à l'université de Nantes les crédits correspondant au travail de mémoire et de rapport de stage.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

-Dans le cadre du programme ERASMUS

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

Le département de sciences de l'éducation a des accords avec les universités d'AREZZO (SIENNE), de LECCE SALENTO en Italie, avec les universités en Espagne de SÉVILLE, Cadix, Grenade, Malaga et Huelva, avec l'université PANEPÍSTIMIO KRITIS à RETHYMNO en Crète (Grèce), avec l'université EÖTVÖS LORÁND de BUDAPEST en Hongrie, avec l'université CHARLES DE PRAGUE, en République Tchèque et avec les universités de CRACOVIE et de WROCLAW en Pologne.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, l'université de Nantes reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Université de Nantes). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région) pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat)

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à l'Université de Nantes par un accord bilatéral Erasmus.

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum

Pour en savoir plus

<http://www.univ-nantes.fr/etudier-a-l-etranger/programme-erasmus-partir-a-l-etranger-147920.kjsp>

- Coopération Erasmus+ avec l'Université de Tunis pour effectuer
- soit un semestre de mobilité (4 mois) et viser un coencadrement du mémoire et une double diplomation
- soit un stage professionnel et scientifique (2 mois).

Ces mobilités sont envisageables aux semestres 2, 3 ou 4 du master.

-Dans le cadre du programme BCI au Québec (Bureau de coopération interuniversitaire)

Le Bureau de Coopération interuniversitaire (BCI - ancienne CREPUQ) est un organisme qui regroupe tous les établissements universitaires québécois. Le programme BCI vous offre la possibilité d'étudier au Québec, en français ou en anglais, pendant un ou deux semestres.

Plus d'informations : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Conditions d'éligibilité

étudier à l'université de Nantes

composantes concernées : toutes les composantes

niveau d'études requis pour candidater : minimum L2 validée au moment du départ

posséder un dossier académique solide (moyenne notes : min. 12/20)

obtenir auprès de l'université de Nantes l'approbation du programme de cours que vous prévoyez de suivre dans l'établissement d'accueil

satisfaire aux exigences particulières imposées par l'université d'accueil

durée du séjour : 1 à 2 semestres

- Un séjour d'assistant de français dans le cadre du CIEP

Ces séjours ne visent pas à valider une année universitaire, mais à se perfectionner en langues. Il est cependant fortement conseillé de garder une inscription à l'université, notamment pour garder un statut étudiant.

- Un séjour hors programme d'échange internationaux réalisé dans le cadre de convention interuniversités Avec l' Université de Guadalajara (Mexique)
Caxias do sul (Brésil)
Magdalena (Colombie)

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez...

consulter la page Partir à l'étranger sur le site de l'Université de Nantes
<http://www.univ-nantes.fr/etudier-a-l-etranger/partir-a-l-etranger-dans-quel-cadre-partir--742815.kjsp?RH=PARETR>

- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, Correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15, bureau C109.1 à la Censive : helene.jaffrain@univ-nantes.fr, téléphone : 02.53.52.28.65.
- aller au centre de documentation de la Division des relations internationales, maison des échanges internationaux et de la francophonie, 15 chaussée de la Madeleine à Nantes.
- contacter pour les questions pédagogiques Pascal Guibert, responsable des Relations internationales pour le département.

Service social et service santé étudiant

Le paiement des droits d'inscription permet aux étudiants de bénéficier de prestations médicales gratuites : consultations médicales généralistes ; consultations spécialisées : gynécologie, médico-psychologiques ; vaccinations ; conseils et actions de prévention.

Une Assistante Sociale est à la disposition des étudiants.

Contact

Centre de Santé des Étudiants - SUMPPS

110 boulevard Michelet

BP 32238

44322 Nantes Cedex 3

☎ 02.40.37.10.50 ou 69

accueil.sumpps@univ-nantes.fr

Service ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

UE facultative « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE) en L3 / M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

L'Université de Nantes offre la possibilité à tous ses étudiant.e.s de certifier leurs compétences numériques et linguistiques.



Comment se préparer à PIX ?

Phase 1 : s'évaluer

- créer un compte personnel sur <https://pix.fr>
- déterminer son profil de compétences via des activités en ligne.

Phase 2 : se former

- en présentiel ou en ligne, accéder aux ressources sur Madoc ou à celles proposées par PIX

Phase 3 : mesurer ses progrès refaire des activités sur PIX et améliorer son profil de compétences

La certification intervient ensuite à partir de ce profil de compétences.

La certification de compétences numériques

PIX :

Préparez les certifications en compétences numériques !

PIX est un projet public de plate forme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. L'Université de Nantes propose à ses étudiant.e.s cette nouvelle certification.

La certification PIX

PIX vous permettra d'attester votre niveau de maîtrise d'un ensemble de compétences dans l'usage raisonné et efficace des outils numériques nécessaires pour : mener vos études, entrer dans la vie active, votre vie personnelle, etc. Elle s'appuie sur le référentiel de compétences européen DIGCOMP.

Les compétences numériques attestées par PIX sont réparties dans 5 grands domaines :

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Une certification intégrée aux cursus

La L3 sciences de l'éducation inclut une formation de **Culture et Compétences Numériques (CCN)** qui vous amènera à passer la certification PIX. L'inscription à la certification est automatique, elle se fera dans le même cadre que les examens semestriels.

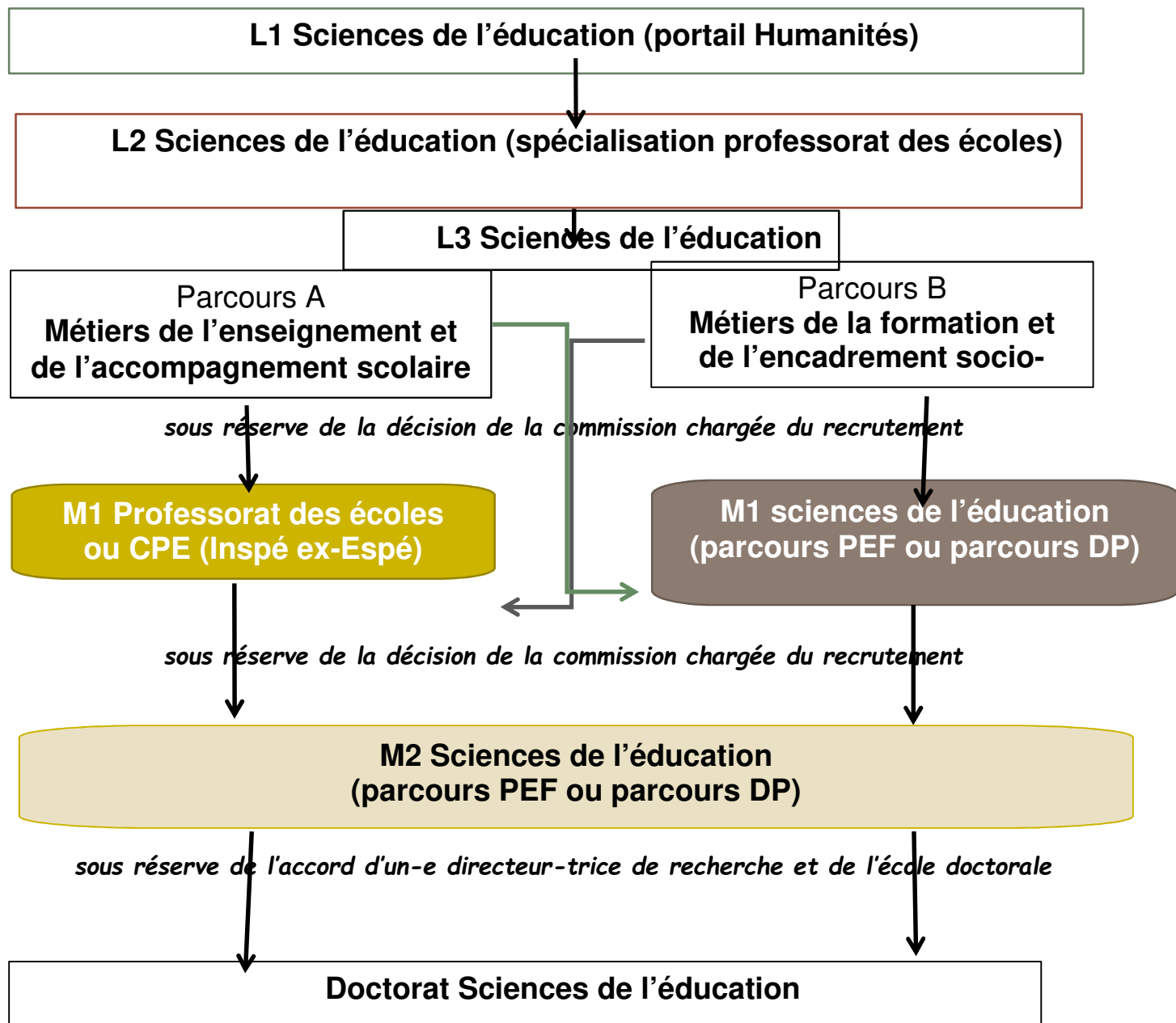
Pour les étudiants de M1 et M2 sciences de l'éducation qui n'auraient pas bénéficié de formation aux outils numériques, la possibilité de suivre les TD de L3 est ouverte dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps.

La certification PIX fait partie des critères pris en compte pour accéder aux masters MEEF de l'Espé.

- Les certificats C2i niveau 2 sont consacrés aux usages professionnels des outils numériques spécifiques à une discipline ou à un métier, et destinés aux étudiant.e.s de master de certaines formations (enseignement, métiers du droit, métiers de la santé). Pour les métiers de l'enseignement l'Espé propose une préparation au C2i2E.



SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION





**MASTER
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Responsables :
parcours *didactique professionnelle* : Christine Vidal-Gomel
parcours *politiques d'éducation et de formation* : Yves Dutercq

OBJECTIFS

Le Master Sciences de l'éducation vise à préparer les étudiants à l'exercice d'activités professionnelles dans les domaines de la formation professionnelle, de l'encadrement de services éducatifs, de l'insertion professionnelle, et des ressources humaines en entreprise et de la recherche en éducation et formation. Ce Master forme les étudiants à la conception de formations, à l'accompagnement professionnel des individus et des collectifs, et à la gestion organisationnelle et pédagogique de structures éducatives. Il prépare également à la poursuite d'études en Doctorat.

PUBLICS VISÉS

En formation initiale, le master 1 est destiné tant aux personnes se préparant aux métiers de l'éducation, du travail social, de l'insertion et de l'animation et de la formation des adultes visant un master 2.

En formation continue, le master 1 s'adresse aux personnes travaillant dans les champs de l'éducation, de la formation, du travail social et de l'action culturelle qui sont soucieuses d'acquérir une culture universitaire en sciences de l'éducation et de mettre à distance leurs pratiques professionnelles.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- **Accès en M1**

Pour les étudiants de L3 sciences de l'éducation de l'université de Nantes, sous réserve de l'avis de la commission chargée du recrutement après examen du dossier de candidature.

- **Accès en M2**

Accès de droit pour les étudiants ayant validé un M1 en Sciences de l'éducation dans l'UBL (Rennes 2, UBO, Université du Maine, Université de Nantes). Accès sur dossier et entretien pour les étudiants ayant validé un M1 en Sciences de l'éducation dans une autre université.

- **Accès par validation d'acquis en M1 et M2**

En dehors de ces conditions, peuvent passer par une Validation d'acquis pour entrer en M1 afin que leur dossier soit étudié par la commission (dérogations envisageables au cas par cas) :

- Les titulaires d'une licence 3 de Sciences humaines option *éducation*, ou d'une licence professionnelle option *services aux personnes et collectivités*, seulement s'ils possèdent **en plus** une expérience professionnelle attestable d'environ **2 ans** équivalent temps plein dans un métier de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation, de l'animation, du travail social ou de soin (attention : le travail bénévole ne peut être pris en compte dans le cas de la licence professionnelle).

Sinon, ils doivent s'inscrire d'abord en L3.

- Les titulaires d'un diplôme professionnel d'un niveau bac + 4 **et** ayant environ **3 ans** d'expérience professionnelle (dans les mêmes conditions que ci-dessus).

- Les titulaires d'un M1 STAPS ou Sciences humaines option *éducation*.

- Les autres M1 : seulement s'ils possèdent **en plus** une expérience professionnelle attestable d'environ **3 ans** équivalent temps plein dans un métier de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation, de l'animation, du travail social ou du soin ; ou s'ils ont suivi la préparation IUFM ou ESPE et des stages (en Licence, en Master 1 ou au cours de la préparation IUFM ou ESPE).

- Les professionnels de la santé ayant environ **3 ans** d'exercice professionnel attestable, avec au minimum un DEI (diplôme d'État d'infirmiers), un diplôme paramédical ou une formation en éducation d'au moins 100 heures, et ayant satisfait aux épreuves de sélection pour une entrée dans une école de cadre de santé.

La commission se réserve la possibilité de convoquer les candidats pour un entretien.

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Les choix d'enseignement des étudiants sont des vœux. Ils pourront être modifiés par le département en raison des contraintes d'organisation.

Les inscriptions pédagogiques ne deviendront définitives qu'à partir du moment où elles seront enregistrées auprès de la scolarité.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Le master 1 est structuré de la manière suivante :

- tronc commun : 3 UEF +1 UE au choix +1 UE dispositif transversal UBL (Rennes 2, UBO, université du Maine) + UE professionnalisation + 1 UE langue+4 UE Méthodologies
- Par parcours : 2 UE

Le master 2 est structuré de la manière suivante :

- tronc commun : 3 UEF + 1 UE au choix + 1 UE dispositif transversal UBL (Rennes 2, UBO, université du Maine) + UE professionnalisation + 4 UE Méthodologies
- Par parcours : 2 UE



MASTER 1^{ère} année
Sciences de l'Éducation

PREMIER SEMESTRE : SEMESTRE 7 DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 AU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019

UEF 11 (HLE7-1-) CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 1 6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (60h)

Savoirs et valeurs (HLE7-11) – 20h CM

Alain Patrick Olivier

Le cours sera consacré à une lecture suivie et en commun de l'ouvrage d'Axel Honneth *La lutte pour la reconnaissance*. On étudiera en particulier la structure des relations de reconnaissance ; les différentes façons dont les sciences humaines pensent la société ; les apports des théories de la reconnaissance pour la recherche en éducation.

Bibliographie :

Honneth, Axel (2013). *La lutte pour la reconnaissance*. Traduction Pierre Rusch, Paris, Gallimard, collection « folio ».

Compétences scolaires et professionnelles (HLE7-12) – 20h CM

François Burban

Les trois dernières décennies ont été marquées par le passage d'un modèle fondé sur la qualification à un modèle fondé sur la compétence et la certification. Ce déplacement touche tant le système scolaire que celui de la formation ou des activités professionnelles des individus. Cet enseignement discutera la pertinence de ces modèles et le développement du modèle de la compétence à partir d'études de cas pris dans la littérature scientifique (ergonomie, économie et gestion, psychologie, sociologie), mais également dans la documentation institutionnelle (conventions collectives, référentiels de compétences, référentiels de métiers, etc.)

Bibliographie :

ASTIER P., CONJARD P., DEVIN B., OLRVY P., 2006, Acquérir et transmettre des compétences, une étude conduite auprès de dix entreprises, ANACT.

DUPRAY A., GUITTON C., MONCHATRE S., 2003, Réfléchir la compétence. Approches sociologiques, juridiques, économiques d'une pratique gestionnaire, OCTARES.

LE BOTERF G., 2004, Construire les compétences individuelles et collectives, ÉDITIONS D'ORGANISATION.

REYNAUD J.-D., PARADEISE C., LICHTENBERGER Y., 2001, Dossier : compétence, in *Sociologie du travail*, n° 1, vol. 43.

TEISSIER J., ROSE J., (dir.), 2006, La certification, nouvel instrument de la relation formation-emploi. Un enjeu français et européen. Marseille, CERREQ.

ZARIFIAN P., 2001, Le modèle de la compétence. Trajectoire historique, enjeux actuels et propositions. Rueil Malmaison, Éditions Liaisons.

Développement de l'adulte (HLE7-13) – 20h CM

Grégory Munoz

Qu'est-ce que le développement ? Comment peut-on le caractériser ? Après une introduction concernant le développement du vivant, le propos se centre plus précisément sur le développement humain, entre phylogenèse (de l'espèce) et ontogenèse (de l'individu), il aborde la psychogenèse du sujet, notamment par adaptation (Piaget, 1936) ou conceptualisation dans l'action (Vergnaud, 1996), à travers des genèses opératives, conceptuelles et instrumentales, voire identitaires (Rabardel & Pastré, 2005 ; Vinatier, 2009), ou en lien avec autrui, par « co-genèse » grâce à des médiations (Vygotski, 1934/1997 ; Bruner, 2000). Une des problématiques est de préciser ce qui contribue au développement. S'agit-il de situations potentielles de développement (Mayen, 1999), d'organisations apprenantes (Mallet & al., 1996) ou d'organisations capacitanes en ergonomie constructive (Falzon, 2013) ? Nous terminons par un questionnement en déployant avec Mayen (2008) dix développements sur la notion de développement en didactique professionnelle (Pastré, Mayen & Vergnaud, 2006 ; Pastré, 2011).

Mots-clés :

Développement, genèse, conceptualisation, médiation, situation potentielle de développement.

Éléments bibliographiques :

- Bruner, J. S. (2000). *Culture et modes de pensée. L'esprit humain dans ses œuvres*. Paris : Retz.
- Falzon, P. (2013). *Ergonomie constructive*. Paris : PUF.
- Mallet, J. et al. (1996). *L'organisation apprenante : l'action productrice de sens*. Tome 1, Université de Provence.
- Mayen, P. (1999). Les situations potentielles de développement. *Education permanente*, 139, 65-86.
- Mayen, P. (2008). Dix développements sur la didactique professionnelle et le développement. In Y. Lenoir & P. Pastré (Ed.) *Didactique professionnelle et didactiques disciplinaires en débat*. (pp. 109-125). Toulouse : Octarès.
- Rabardel, P. & Pastré, P. (2005). *Modèles du sujet pour la conception : dialectiques activités développement*. Toulouse : Octarès.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Pastré, P. Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198. <http://rfp.revues.org/157>
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Delachaux & Niestlé : Paris.
- Vergnaud, G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J. M. Barbier (Ed.) *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 275-292). Paris : PUF.
- Vergnaud G. (1999) Le développement cognitif de l'adulte, in P. Carré & P. Caspar (Eds) *Traité des sciences et des techniques de la formation*. (pp. 103-126). Paris : Dunod.
- Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherche en éducation*, 4, 9-22, <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no4.pdf>
- Vinatier, I. (2009). *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes : PUR.
- Vygotski, L. S. (1934/1997). *Pensée et Langage*. Paris La Dispute.

UEF 12 (HLE7-5-)
ÉVALUATION 1 ET LANGUE
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (38h)

Évaluation en éducation et en formation (HLE7-21) – 20h CM

Marine Roche

Une première partie du cours sera consacrée aux définitions, aux enjeux et aux différents objets de l'évaluation dans les champs de l'éducation et de la formation. Il s'agira notamment de distinguer les évaluations normatives des principes de la recherche évaluative. Une deuxième partie du cours se focalisera sur les méthodologies de l'évaluation. La troisième partie portera sur les pratiques, les modalités et les politiques d'évaluation à différents niveaux du système éducatif et de la formation.

Bibliographie :

- Ferracci, M. (2013). *Evaluer la formation professionnelle*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Mottier Lopez, L., & Crahay, M. (2009). *Evaluations en tension: entre la régulation des apprentissages et le pilotage des systèmes*. Bruxelles: De Boeck.
- Mottier Lopez, L., & Figari, G. (2012). *Modélisations de l'évaluation en éducation: questionnements épistémologiques*. Bruxelles: De Boeck.
- Pons, X. (2011). *L'évaluation des politiques éducatives*. «Que sais-je?» n° 3914. Presses universitaires de France.

Anglais (HLE7-23) – 18h TD

Lucy Bell

Mise en pratique de l'anglais en contexte.

Le cours s'articule autour de trois axes :

- Révision et approfondissement de la langue et du vocabulaire cible
- Prises de parole en groupe sur des thématiques liés aux recherches menées à l'international en matière d'éducation
- Restitutions orales et écrites à partir de documents vidéo sur l'approche anglo-saxonne des sciences de l'Education et la mise en avant des prédispositions

Évaluation en cours :

Un exposé en cours sera à préparer en binôme.

Évaluation finale :

QCM : contrôle des connaissances (grammaire et vocabulaire)

Dissertation sur une problématique à traiter selon les supports de cours traités (en anglais)

UEF 13 (HLE7-3-)
MÉTHODOLOGIES 1

3 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (32h)

Méthodologie générale 1 (HLE7-31) – 14h CM

Yves Dutercq

Le principal objectif du cours est de présenter la méthodologie de la recherche en éducation dans l'optique du mémoire de master : construction de la problématique et du questionnement de recherche, élaboration du cadre théorique, choix et usage des références, présentation des principales méthodes d'investigation, construction d'un dispositif d'enquête (outils méthodologiques, terrain et lieux d'enquête, rapports aux enquêtés, organisation...). Cet enseignement, destiné à aider les étudiants à démarrer leur travail de recherche, précède les enseignements méthodologiques plus spécifiques qui en constitueront un approfondissement.

Bibliographie

- Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF, coll. Quadrige.
- Beaud, S. & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La découverte.
- Becker, H.-S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La découverte.
- Blanchet, A. et al. (2013). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive*. Paris : Vuibert.
- Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

1 AU CHOIX : Méthodologie de l'entretien 1 ou Observation et autoconfrontation

Méthodologie de l'entretien 1 (HLE7-32) – 18h TD

Pascal Guibert

Après avoir replacé la méthode et l'outil dans la perspective de la construction d'un objet de recherche (pertinence de la méthode et de l'outil), nous aborderons, principalement dans sa déclinaison sociologique, la mise en œuvre de l'enquête par entretiens (directifs et semi directifs) : modalités pratiques de prise de contacts, "neutralité" et "bienveillance" du chercheur, guide d'entretien, interactions enquêteur-enquêté, écoute et relances, retranscription...

Bibliographie :

- BLANCHET A., GIAMI A., GOTMAN A. et LEGER J.-M. (1993), *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*, Paris, Dunod.
- BEAUD, S. & WEBER, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris, La découverte, coll. Guides Repères.
- BLANCHET A. & GOTMAN A. (2015). *L'entretien*, collection 128, Paris, A. Colin.
- DEMAZIERE D. (2008), « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage et société*, vol. 123, no 1, p. 15 35.

Observation et autoconfrontation (HLE7-33) – 18h TD

Christine Vidal-Gomel

L'analyse de l'activité en situations de travail (mais également dans les situations d'apprentissage, de formation) s'est accompagnée du développement de méthodes croisant dispositifs d'observation, enregistrement vidéo et d'entretiens menés sur la base des traces vidéo avec les acteurs (auto-confrontation et allo-confrontation) afin d'appréhender les raisonnements, connaissances, interprétations, significations etc. qu'ils donnent à leur conduite.

Cet enseignement s'organise autour de deux objectifs : (a) comprendre les fondements théoriques de ces méthodes, et (b) se familiariser avec les principes et modalités de leur mise en œuvre, comme moyen de recueil des données et comme outils de la formation des acteurs.

Bibliographie :

- CLOT, Y., FAÏTA, D., FERNANDEZ, G., & SCHELLER, L. (2000). Entretiens en autoconfrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité. *Pistes*, 2 (1), en ligne : <http://www.pistes.uqam.ca/v2n1/articles/v2n1a3.htm>
- CAHOUR, B., & LICOPPE, C., (2010). Confrontations aux traces de son activité ; compétences, développement et régulation de l'agir dans un monde de plus en plus réflexif, Introduction. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4 (2), 243-253.

GUÉRIN, F., LAVILLE, A., DANIELLOU, F., DURAFFOURD, J., & KERGUELEN, A. (1991) *Comprendre le travail pour le transformer : la pratique de l'ergonomie*. Lyon : Éditions ANACT.
MOLLO, V., & NASCIMENTO, A. (2013). Pratiques réflexives et développement des individus, des collectifs et des organisations. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 207-221). Paris : PUF.
SAINT-VINCENT, M., VÉZINA, N., BELLEMARE, M., DENIS, D., LEDOUX, E., & IMBEAU, D. (2011). *L'intervention en ergonomie*. Québec : Éditions Multi-Mondes et IRSST.
SIX-TOUCHARD, B. & FALZON, P. (2013). L'auto-analyse du travail : une ressource pour le développement des compétences. Dans Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 237-249). Paris : PUF.

UEF 14 (HLE7-4-)
MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 1
13 ECTS

Dispositif transversal 1 - Métiers et recherches en sciences de l'éducation et de la formation 1 (HLE7-43) – 8h CM

Ce dispositif porte 1) sur l'élaboration continue du mémoire (remis au second semestre du master 2). L'étudiant.e doit remettre un écrit reflétant l'avancée de son travail en accord avec sa/son direct.rice.eur de mémoire, qui évalue ce qui lui est remis. 2) sur le suivi de conférences. Des conférences (en présentiel et à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation et en formation. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire. L'étudiant.e doit remettre un écrit reflétant sa compréhension de la conférence à sa/son direct.rice.eur de mémoire qui l'évaluera.

UEC 15 (HLE7D5-)
PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE 1
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (40h)

Didactique professionnelle 1 (HLE7D51) – 20h CM

Pierre Parage

Cet enseignement vise à présenter le cadre conceptuel et méthodologique de la didactique professionnelle. Dans cette perspective, une attention particulière sera portée sur les notions de compétence, de conceptualisation, d'activité et de situation en tant que pivots d'une théorie de l'activité développée par Gérard Vergnaud et Pierre Pastré. Le cours prend appui sur de nombreux exemples d'analyses d'activité réalisées dans le champ professionnel. A travers les liens entre travail et apprentissage, l'acquisition des concepts présentés doit permettre de suivre et de comprendre le parcours didactique professionnelle de ce master.

Thèmes abordés :

- La formation des adultes
- L'apport de l'ingénierie de formation
- L'apport de la psychologie du développement
- L'apport de la didactique des disciplines
- L'apport de la psycho ergonomie
- La formation aux situations de travail

Bibliographie :

LEPLAT J (2011) *Mélanges ergonomiques : activité, compétence, erreur*, Octarès
PASTRE P (1999) *Apprendre des situations*, Education Permanente n°139
PASTRE P (2011) *La didactique professionnelle*, Paris : PUF
PASTRE P, MAYEN P, VERGNAUD G (2006) *La didactique professionnelle. Note de synthèse*, Revue Française de Pédagogie, n°154, p145-198
SAMURCAY R & PASTRE P (2004) *Recherches en didactique professionnelle*, Toulouse : Octarès
VERGNAUD G (1996) *Au fond de l'action, la conceptualisation* in *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Barbier JM, dir, Paris: PUF

Formation d'adultes (HLE7D52) – Formation d'adultes en situations professionnelles – 20h CM

Pascal Simonet

Qu'est ce qui définit la formation d'adultes ? Quels en sont les enjeux ? Comment former tout au long de la vie professionnelle ? Parce que la formation d'adultes est liée aux questions de travail et d'emploi et qu'elle se structure dans une diversité d'environnements, de contextes législatifs et règlementaires, de publics, de domaines, d'usages de la formation (...), ce cours propose d'aborder la formation à partir du métier de

formateur.rice et de concepteur.rice de formation. Il mobilise des travaux sur le développement des gestes de métier et la création d'espaces de discussions examinés comme espaces de formation en vue de transformer certaines dimensions du travail réel des professionnel.le.s de première ligne et des concepteur.rice.s d'outils, de procédures et autres prescriptions du travail. La formation d'adultes en situations professionnelles est définie comme un espace-temps potentiellement productif-crétif de ressources nouvelles ou renouvelées intra-métiers et inter-métiers susceptibles de se révéler favorables à l'efficacité et à l'efficience de l'activité, à la santé et créativité au travail ainsi qu'à la performance dialogique de l'organisation du travail.

Références bibliographiques

- Ardouin, T. (2010). Conclusion : vers une ingénierie de formation constructiviste. *TransFormations* n°4/2010, 157-168.
- Delgoulet, C. (2001). La construction des liens entre situations de travail et situations d'apprentissage dans la formation professionnelle. *PISTES*, 3, 2. <http://pistes.revues.org/3718>
- Detchessahar, M. (2013). Faire face aux risques psycho-sociaux : quelques éléments d'un management par la discussion. *Négociations*, 1, 19, 57-80.
- Enriquez, E. (2015). Petite galerie de portraits de formateurs en mal de modèles. *Cliopsy*, 20, 145-160.
- Laot F., & de Lescure E. (2006). Formateur d'adultes, *Recherche et formation* [En ligne], 53 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://rechercheformation.revues.org/1007>
- Mahlaoui, S., Cadet, J-P., Gosseume, V. & Simonet, P. (2018). Organiser le tutorat des jeunes en formation professionnelle initiale dans les petites structures. *Céreq Etudes* n°20, décembre 2018, 175p.
- Munoz, G. & Boivin, S. (2016). Accompagner les tuteurs à expliciter leur connaissance-en-acte. *Education permanente*, 206, 109-117.
- Olry, P., & Vidal-Gomel, C. (2011). Conception de formation professionnelle continue : tensions croisées et apports de l'ergonomie, de la didactique professionnelle et des pratiques d'ingénierie. *Activités*, 8 (2), pp.115-149, <http://www.activites.org/v8n2/v8n2.pdf>
- Rouat, S., & Miossec, Y. (sous presse). L'utilité de la formation dans la prévention des risques psychosociaux au travail. Les effets d'une formation aux RPS sur le développement des ressources psychosociales. *Pistes*
- Simonet, P., & Poussin, N. (2014). La socialisation des gestes de métier : un enjeu de santé au travail qui interroge la formation. *Revue Éducation permanente*, hors série, 127-135.
- Vidal-Gomel, C. (2018) (Coord.). *Analyses de l'activité. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : PUR.

UEC 16 (HLE7P6-)

PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION 1

4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (40h)

Traitement institutionnel de la difficulté scolaire (HLE7P61) – 20h CM

Pierre-Yves Bernard

La disqualification dans le monde scolaire a pris plusieurs formes au cours de l'histoire : retard scolaire, échec scolaire, décrochage scolaire. Ce cours vise à étudier la construction de ces formes, et ce qu'elles amènent en matière de catégorisation et d'identification des élèves, de dispositifs et de mesures de remédiation, enfin de pratiques pédagogiques. À partir d'une approche sociologique des interactions entre environnement social, contexte scolaire et engagement de l'élève, on analysera les processus de rupture scolaire. Enfin, on présentera les principaux résultats de recherche sur l'évaluation des dispositifs de prévention et de remédiation du décrochage scolaire.

Bibliographie :

- Bernard, P.-Y. (2015). *Le décrochage scolaire*. Paris : PUF.
- Millet, M. et Thin, D. (2006). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*. Paris : PUF.
- Morel, S. (2014). *La médicalisation de l'échec scolaire*. Paris : La Dispute.
- Ravon, B., (2000). *L'« échec scolaire »*. *Histoire d'un problème public*. Paris : In Press.

Politiques d'éducation (HLE7P62) – 20h CM

Yves Dutercq

Les politiques d'éducation ont évolué sous l'effet de la décentralisation, de la globalisation des références et de la réhabilitation de l'action locale. Nous en étudions les modalités en resituant les spécificités françaises dans un contexte international avec lequel elles doivent de plus en plus composer : changement du cadre législatif, redéfinition des missions des responsables comme des tâches des enseignants et des formateurs, multiplication des instances de régulation, gestion axée sur les résultats, privatisation.

Bibliographie

BUISSON-FENET, H. & DUTERCQ, Y. (2016). Les cadres de l'éducation. *Recherche et formation*, n°78.
DUTERCQ, Y. Ed. (2011). *Où va l'éducation entre public et privé ?* Bruxelles : De Boeck
DUTERCQ, Y. Ed. (2005). *Les régulations des politiques d'éducation*. Rennes : PUR.
LESSARD C., CARPENTIER A. (2015) *Politiques éducatives. La mise en œuvre*. Paris : PUF
MAROY Dir. (2006). *Ecole, régulation et marché*. Paris : PUF.
MONS, N. (2015). *Les nouvelles politiques éducatives*. Paris : PUF.
VAN ZANTEN A. (2014). *Les politiques d'éducation*. Paris : PUF, Que sais-je ?

SECOND SEMESTRE : SEMESTRE 8 DU LUNDI 20 JANVIER 2020 AU MERCREDI 29 AVRIL 2020

UEF 21 (HLE8-1-) ACTEURS ET ACTIVITÉS 1 6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (60h)

Analyse de l'activité professionnelle et formation (HLE8-11) – 20h CM

Christine Vidal-Gomel

Depuis le milieu des années 1990, les cadres théoriques et méthodologiques de l'analyse de l'activité se sont imposés dans le milieu de la formation des adultes pour concevoir/transformer les situations de formation professionnelles. Cet enseignement mettra l'accent sur les apports de ces modèles et sur les différentes façons de les mobiliser au service de la conception/transformation des situations de formation.

Bibliographie :

CHATIGNY, C., & VEZINA, N. (2008). L'analyse ergonomique de l'activité de travail : un outil pour développer les dispositifs de formation et d'enseignement. Dans P. Pastré & Y. Lenoir (Coord.), *Didactique professionnelle et didactique disciplinaire en débat* (pp. 126-159). Toulouse : Octares.
MOLLO, V., & NASCIMENTO, A. (2013). Pratiques réflexives et développement des individus, des collectifs et des organisations. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 207-221). Paris : PUF.
MONTMOLLIN, M. (de) (1974). *L'analyse du travail : Préalable à la formation*. Paris : Armand Colin.
OUELLET, S., & VEZINA, N. (2009). Savoirs professionnels et prévention des TMS : portrait de leur transmission durant la formation et perspectives d'intervention. *Pistes*, 11 (2). En ligne : <http://pistes.revues.org/2388>. DOI. 10.4000/pistes.2388.
PASTRE, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez l'adulte*. Paris : PUF.
TEIGER, C., & LACOMBLEZ, M. (2005). L'ergonomie et la transformation du travail et/ou des personnes. Permanence et évolutions (1. De 1950 à 1980). *Éducation permanente*, 165, 9-28.
TEIGER, C., & LACOMBLEZ, M. (2006). L'ergonomie et la transformation du travail et/ou des personnes. Permanences et évolutions (2. de 1980 à nos jours). *Éducation permanente*, 166, 9-28.
VIDAL-GOMEL, C. (2018) (Coord.). *Analyses de l'activité. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : PUR.

Sociologie des professions (HLE8-12) – 20h CM

Pascal Guibert

En partant du rôle de la religion, de l'état et du marché dans l'organisation et la structuration du travail, nous définirons différents modèles professionnels. Puis nous aborderons les conceptions fonctionnalistes et interactionnistes des métiers et des professions. Nous verrons ensuite en quoi ces concepts et notions sont heuristiques pour appréhender différents groupes professionnels en focalisant principalement mais pas uniquement nos observations sur ceux qui relèvent des domaines de l'éducation et de la formation.

Bibliographie :

Barrère A. (2017). *Au cœur des malaises enseignants*, Paris, Armand Colin.
Dubar C., Tripier P., Broussard V. (2015), *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin.
Guibert P., Lazuech G., Rimbart F. (2008), *Enseignants débutants : faire ses classes*, Rennes, PUR.
Demazière C., Gadéa C. (2009). *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*. Paris, La découverte.

Médias, médiations en éducation et formation (HLE8-13) – 20h CM

Philippe Cottier

Il s'agit dans une première partie du cours d'aborder les principales problématiques liées à la communication, aux médias et technologies d'informations et de communication (TIC) en nous appuyant sur les travaux et courants qui ont produit de nombreuses connaissances et forgé des cadres interprétatifs de situations communicationnelles, qu'elles soient médiatisées ou non. Communication interpersonnelle et interculturelle, médias de masse et TIC seront donc au centre de cette première partie.

La seconde portera sur le rôle et les enjeux liés à l'implication des médias et des technologies d'information et de communication en éducation et formation. Face à l'accroissement des usages numériques dans notre société contemporaine et à la pression des industries éducatives, les usagers de l'enseignement et de la formation tentent de se positionner, entre appropriation progressive de TICE, expérimentations, oppositions de principe ou conversion. Peut-on, et comment échapper aux déterminismes techniques ou sociaux, aux postures manichéistes ? Que nous apprend la recherche à ce sujet ?

Nous proposons de travailler ces questions en nous appuyant sur les apports de travaux de recherche portant sur les technologies éducatives, les études d'usages des technologies de communication (sociologie de l'innovation, industries éducatives et culturelles, sociologie des usages, notamment). Chacun pourra, à partir de ces apports, acquérir des points d'appuis critiques quant aux questions et enjeux soulevés par l'implication des TIC en éducation et formation.

Bibliographie indicative :

Cardon, D. (2015). *A quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure*. Paris : Le Seuil.

Chaptal, A. (2003). *L'efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire : analyse critique des approches française et américaine* (Vol. 1-1). Paris : l'Harmattan.

Jacquinet-Delaunay, G. (2001). Les sciences de l'éducation et de la communication en dialogue : À propos des médias et des technologies éducatives. *L'Année sociologique*, Vol.51(2), 391-410.

Jauréguiberry, F., Proulx, S. (2011). *Usagers et enjeux des technologies de communication*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

Mattelart, A., Mattelart, M. (2004). *Histoire des théories de la communication*. Paris : La Découverte.

Mœglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs : Une approche communicationnelle*. Presses Universitaires de Grenoble.

Moeglin, P., & al. (2016). *Industrialiser l'éducation : Anthologie commentée*. Presses Universitaires de Vincennes.

Perriault, J. (2002). *Éducation et nouvelles technologies : Théorie et pratiques*. Paris : Nathan Université.

Perriault, J., Schaeffer, P. (2008). *La logique de l'usage : Essai sur les machines à communiquer*. Paris : L'Harmattan.

UEF 22 (HLE8-2-)

PROFESSIONNALISATION 1

4 ECTS, 2 enseignements au choix sur 4 (36h)

2 AU CHOIX : Apprentissage en situation de travail ou Tutorat et apprentissage ou Administration de l'éducation ou Droit de l'éducation et de la formation

Apprentissage en situation de travail (HLE8-25) – 18h TD

Christine Vidal-Gomel

La formation en situation de travail (FEST) tend à se développer. L'apprentissage, par exemple, est le plus souvent présenté comme une situation de formation « idéale », moins « théorique », qui permettrait d'apprendre « le métier ». Mais les situations de travail sont-elles toujours des « situations potentielles de développement » (Mayen, 1999) ? Et à quelles conditions le sont-elles ? C'est à partir de ces questions que seront appréhendées les activités de guidage des pairs ou des tuteurs auxquels est confiée (plus ou moins explicitement) la mission de former d'autres professionnels, qu'ils soient en situation initiale ou continue.

Bibliographie :

FILLIETAZ, L. (2011). Collective guidance at work : a resource for apprentices ? *Journal of vocational education & training*, 63 (3), 485-504.

GAUDART C., DELGOULET C., & CHASSAING K. (2008). La fidélisation de nouveaux dans une entreprise du BTP : approche ergonomique des enjeux et des déterminants. *@ctivités*, 5 (2), en ligne activites.revues.org/pdf/2013, consulté le 15 juillet 2016.

MAYEN, P. (1999). Des situations potentielles de développement. *Éducation permanente*, 139, 65-86.

MAYEN, P. (2012). Les situations professionnelles : un point de vue de didactique professionnelle. *Phronesis* 1 (1), 59-67.

THEBAUD, J. (2016). La transmission professionnelle : mettre à distance les idées reçues. *Connaissance de l'emploi*, 130, mai 2016.

THEBAULT, J., DELGOULET, C., FOURNIER, P.-S., GAUDART, C. & JOLIVET, A. (2014). La transmission à l'épreuve du travail. *Éducation permanente*, 198, 85-100.

VIDAL-GOMEL, C. (2016). Formation en situation de travail et troubles psychosociaux. Les enseignements d'une formation en situation de travail. *Travail et apprentissage*, 18, 25-47.

Vidéo : P. Mayen, Quelles sont les situations de travail apprenantes ?

http://www.uodc.fr/competences/video/v/video/quelles_sont_les_situations_de_travail_apprenantes/comprendre_comment_les_personnes_apprennent_dans_le_travail_et_par_la_formation.html

Tutorat et apprentissage (HLE8-22) – 18h TD

Grégory Munoz

Qu'est-ce qui définit la teneur du tutorat et de l'apprentissage ainsi que leurs relations et leurs enjeux ? L'enseignement convoque un questionnement de la formation professionnelle du point de vue des acteurs qui la mettent en œuvre. Le propos vise à développer une analyse de la formation en alternance à travers la notion de médiation (Mayen, 2007). Cette analyse porte sur les outils et principes de la formation en alternance, ainsi qu'au tuteur de terrain professionnel qui participe à sa réalisation en situation, mais bien moins souvent à sa conception. Il s'agit de mener une enquête collective sur une formation professionnelle définie, voire une compétence précise, prise en compte selon la perspective du tuteur de terrain professionnel, en vue d'en questionner l'ingénierie de formation, notamment à travers les concepts et méthodes de la didactique professionnelle (Pastré, 2011), par le recours à l'analyse de l'activité (Mérry, 2007 ; Astier & Olry, 2005 ; Vergnaud, 1996, 2007).

Mots-clés : tutorat, formation, médiation, conceptualisation.

Éléments bibliographiques :

Astier, P., Olry, P. (dir) (2005). Analyse du travail et formation, *Education Permanente*, 165 et 166.

Club CRIN (Ed.) (1999). *Entreprises et compétences, le sens des évolutions*. Les cahiers des clubs CRIN, Dijon.

Mayen, P. (2007). Théorie des schèmes et médiation. In Mérry, M. (Ed). (2007). *Activité humaine et conceptualisation ; questions à Gérard Vergnaud*. (pp. 193-202). Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Mérry, M. (Ed). (2007). *Activité humaine et conceptualisation ; questions à Gérard Vergnaud*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.

Pastré, P., Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). « La didactique professionnelle ». *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198.

Vergnaud, G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In Barbier J. M. (dir.). *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. (pp. 275-292). Paris : PUF.

Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherche en éducation*, 4, 9-22, http://www.cren-nantes.net/IMG/pdf/Revue_no4.pdf

Administration de l'éducation (HLE8-23) – 18h TD

Jean-Jacques Baton / Pascal Caillaud / Jean-Marc Launay / Gilles Tudal

L'enseignement vise l'apport de connaissances d'ordre institutionnel, juridique, organisationnel et fonctionnel en matière d'administration de l'éducation au sein des différentes institutions de l'éducation nationale comme des collectivités, au niveau des établissements du premier et du second degré, des services et directions. En grande partie assuré par des professionnels de l'éducation en exercice, le cours est délibérément axé sur la pratique de l'administration et les étudiant/es sont étroitement associé/es à son animation.

La validation repose sur des dossiers collectifs, autour d'une des séances proposées.

Bibliographie

Bezes P. (2005). Le modèle de « l'État-stratège » : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française. *Sociologie du travail*, 47, 431–450 (en ligne)

Buisson-Fenet, H. (2008). *L'administration de l'Education nationale*. Paris : PUF, Que sais-je ?

Buisson-Fenet, H. & Dutercq, Y. (2016). Les cadres de l'éducation. *Recherche et formation*, n°78.

Georgel J. (2009). Enseignement public. – Principes. Jurisclasseur Administratif, Fasc. 230.

Gousseau J.-L. (2009). Enseignement public. – Institutions et décentralisation scolaires. Jurisclasseur Administratif, Fasc. 231.

Pelletier, G. (2009). *La gouvernance en éducation : régulation et encadrement dans les politiques éducatives*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.

Revue *Administration et éducation* < <http://www.afaefr/publications-new/le-dernier-numero/>>
Revue *Gestion et management public*
<http://www.airmap.fr/fr/accueil/?option=com_content&view=article&id=96&Itemid=105>
Revue *Politiques et management public* <<https://pmp.revuesonline.com/accueil.jsp>>

Droit de l'éducation et de la formation (HLE8-24) – 18h TD

Pascal Caillaud

Bien que regroupées aujourd'hui sous le vocable général de « formation tout au long de la vie », l'éducation et la formation obéissent pourtant à des corpus de règles distincts, que l'on retrouve à la fois dans le Code de l'éducation et le Code du travail. Ce cours s'adressant principalement à des non-juristes, il s'agira de montrer, en s'appuyant sur une approche historique, que le droit de l'éducation et le droit de la formation ont émergé et se sont structurés de façon autonome au cours du XX^{ème} siècle. Si l'existence de deux cadres distincts se justifie par l'histoire, l'objet de ce cours sera de montrer dans un premier temps que le droit de l'éducation et le droit de la formation obéissent pourtant à un fond de principes communs : respect de principes généraux comme celui de l'égalité, responsabilité des décideurs publics, contrôle du régime juridique des organismes privés d'éducation et de formation et permettre l'acquisition de diplômes et de titres professionnels (accessibles par la formation initiale, continue, l'apprentissage et la validation des acquis de l'expérience), ... Mais, il n'en demeure pas moins, dans un second temps, qu'éducation et formation font l'objet d'un partage entre deux droits différents, partage dont l'existence est liée à trois facteurs : la différence de situation juridique des publics (élèves ou étudiants soumis ou non à l'obligation scolaire pour le premier, travailleurs déjà engagés dans la vie active pour le second), le rôle des partenaires sociaux dans la construction du droit de la formation par accord collectif (le droit de l'éducation reposant sur la loi) et la place des entreprises dans le financement de la formation.

Bibliographie :

BRUCY, CAILLAUD, QUENSON, TANGUY (2007), Former pour réformer, Retour sur la formation permanente, La découverte, Coll. Recherches, 2007, 272 p
CAILLAUD (2017), Formation professionnelle continue, Répertoire de droit du travail, Encyclopédie juridique, Dalloz, 67 p.
CHARLOT & FIGEAT (1985). Histoire de la formation des ouvriers : 1789-1984. Minerve.
De LESCURE (2004), La construction du système de formation professionnelle continue. Retour sur l'accord du 9 juillet 1970 et la loi du 16 juillet 1971. Paris, L'Harmattan, 2004, 214 p
DURAND-PRINBORGNE (2004), La formation tout au long de la vie entre droit de l'éducation et droit de la formation, Droit Social, 2004, p. 464
GEORGEL (2004) Enseignement public, Jurisclasseur administratif, fascicule 230, Lexinexis.
GOMEZ-MUSTEL (2000). Le rôle des acteurs dans la formation professionnelle continue. Septentrion.
MAGGI-GERMAIN & PELAGE (Coord.) (2003). Les évolutions de la formation professionnelle : regards croisés. Paris : La Documentation française.
SANTELMANN (2001) La formation professionnelle, nouveau droit de l'homme, 2001, Gallimard, 340 p
TERROT (1997), La part de l'éducation des adultes dans la formation des travailleurs : 1789-1971, L'Harmattan, 356 p

UEF 23 (HLE8-3-) MÉTHODOLOGIES 2

4 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (36h)

Méthodologie numérique (HLE8-34) – 18h TD


Joël Person / Jean-Yves Roux

Les outils numériques pour la recherche

Ces TD ont pour objectif de connaître les principaux outils utiles au travail du chercheur et pour la production de documents numériques. Nous aborderons plusieurs types de ressources et outils.

- **Les systèmes d'information en éducation et formation** (ENT, réseaux internes, etc.)
- **Les outils bibliographiques** : Bases de données bibliographiques, portails de revues scientifiques, etc.
- **Les outils de production** : rédaction, rédaction collaborative, cartes mentales, etc.
- **Les outils pour la gestion de projet** : planification, calendriers, organisation des notes et ressources, etc.
- **Les outils de présentation** : online/offline.

- **Droit & sécurité** : plagiat, droit d'auteur, données personnelles

Les étudiants qui le souhaitent pourront préparer et passer la nouvelle certification  (voir page 11).

1 AU CHOIX : Analyse de contenu ou Analyse des interactions verbales

Analyse de contenu (HLE8-32) – 18h TD

François Burban

On regroupe sous le terme d'analyse de contenu un ensemble de techniques, applicables à des supports d'informations divers (en général des discours, mais aussi des documents graphiques, photographiques, cinématographiques...), qui visent à extraire et à traiter ces informations en vue de les interpréter. Le choix d'une technique spécifique et le sens de l'interprétation repose à la fois sur la nature du document, les questions qui structurent la recherche ainsi que sur les fondements épistémologiques qui animent le chercheur. Il existe donc de nombreuses manières d'interpréter, d'analyser et de restituer des entretiens de recherche. Nous aborderons prioritairement deux techniques d'analyse de contenu : l'analyse thématique et l'analyse structurale, en questionnant les postures « illustrative » « restitutive » et « analytique », telles que les définissent Blanchet et Gotman (1992). Les aspects méthodologiques seront développés à l'appui de certaines recherches en Sciences de l'éducation et de la formation. Les étudiants seront aussi invités à travailler l'analyse de corpus proposés à l'étude ou recueillis dans le cadre de leur recherche.

Bibliographie :

- BARDIN, L. (1998). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF (réédition).
 BERTAUX, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris : Nathan.
 BLANCHET, A & GOTMAN, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand Colin (2^e édition : 2007).
 DEMAZIÈRE, D & DUBAR, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris : Nathan.
 KAUFMANN, J.-C. (2001). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan Université.
 MUCCHIELLI, R. (2006). *L'analyse de contenu*. Issy-les-Moulineaux : ESF (9^e édition).
 PAILLÉ, P & MUCHIELLI, A (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin (2^e édition).
 ROBERT, A & BOUILLAGUET, A. (1997). *L'analyse de contenu*. Coll. Que sais-je ? Paris : PUF.

Analyse des interactions verbales (HLE8-33) – Entretien d'explicitation – 18h TD

Isabelle Danet

Mise au point par le psychologue-chercheur Pierre Vermersch à la fin des années 90, l'entretien d'explicitation (EdE) regroupe un ensemble de techniques de questionnements et de relances visant à :

- Faire décrire le déroulement d'une action vécue ;
- S'informer de ce qu'une personne a fait ;
- Aider quelqu'un à s'informer de ce qu'il a fait ;
- Favoriser et/ou provoquer une prise de conscience.

Complémentaire à d'autres techniques d'entretien comme l'instruction au sosie ou l'entretien d'auto-confrontation, l'EdE se met au service de la didactique professionnelle pour l'analyse de l'activité d'une part, en particulier lorsqu'il n'est pas possible de l'observer in situ et d'autre part pour l'accompagnement des personnes en formation notamment au moment des débriefings. Il s'agit dans tous les cas de recueillir des données en « première personne » - la vérité subjective du vécu -, en permettant à la personne interviewée de *laisser revenir* ses opérations de prise d'information, d'exécution et de régulation dans le décours de l'activité. Largement contre-intuitive, cette méthode d'accompagnement à la verbalisation nécessite un apprentissage. Le cours consiste très majoritairement en des ateliers de pratique de la technique où chacun.e occupe successivement le rôle d'intervieweur.trice, d'interviewé.e et d'observateur.trice. Les ateliers sont suivis de temps de débriefing pour ancrer l'appropriation de la technique et acquérir des ressources méthodologiques (ciblage de l'activité, contrat de communication, ancrage sensoriel, description, fragmentation...) et théoriques (mémoire épisodique, approche phénoménologique, domaines de verbalisation, position de parole incarnée, informations satellites de l'activité...) propres à l'EdE.

Balas-Chanel, A. (2013). *La pratique réflexive* (Elsevier Masson). Issy-les-Moulineaux.

Mouchet, A. (2014). *L'entretien d'explicitation* (L'Harmattan). Paris.

Mouchet, A. (2018). *L'expérience subjective en recherche et en formation* (Presses Universitaires du Septentrion). Lille.

Picard, L., Eustache, F., & Piolino, P. (s. d.). De la mémoire épisodique à la mémoire autobiographique : approche développementale. Vol. 109(2009/2), 197 à 236.

Remillieux, A. (2010). *Explicitation et modélisation des connaissances de conduite de changement à la SNCF : vers une gestion des connaissances pré-réfléchies*. Ecole Doctorale SSTO Sciences des Systèmes Technologiques et Organisationnels, en partenariat avec l'Université de Technologie de Troyes, Paris.

Vermersch, P. (2012). *Explicitation et phénoménologie* (puf). Paris.

Vermersch, P. (2017). *L'entretien d'explicitation* (9e édition). ESF Editeur.

UEF 24 (HLE8-7-)
ÉDUCATION COMPARÉE
2 ECTS, 1 enseignement obligatoire (20h)

Comparative education (HLE8-42) – 20h CM

Sébastien Urbanski

The aim of this course is to provide students with the opportunity to develop their thinking skills in order for them to make meaningful comparisons between education systems. The beginning of the course will focus on France, before taking a wider view by contrasting the French education system with those of neighbouring countries (England, Ireland, Italy, Poland). Several questions will be analyzed in light of recent European challenges, especially regarding the different national approaches of religions and secularism at school: crucifixes hanging on classroom walls in Italy and Poland, discrimination based on religious criteria in Ireland, daily act of worship in English state-funded schools, strict (or rigorous) secularist policies in France, etc.

Bibliography:

Fischer K. (2016). *Schools and the politics of religion and diversity in the Republic of Ireland*. Manchester University Press.

Gillies D. (2016). *A Brief Critical Dictionary of Education*. Available at : <http://www.dictionaryofeducation.co.uk>

Pons X., Van Zanten A. & Da Costa S. (2015). The national management of public and Catholic schools in France: moving from a loosely coupled towards an integrated system? *Comparative Education* vol. 51-1. Available at : <http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/3946h4gm4I9ecri6cj14boi3qs>

UEF 25 (HLE8-5-)
STAGE

100 heures de stage professionnel à organiser librement de préférence en l'articulant avec le mémoire à réaliser sur l'année universitaire

UEF 26 (HLE8-6-)
MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 2
11 ECTS

Dispositif transversal 2 - Métiers et recherches en sciences de l'éducation et de la formation 2 (HLE8-63) – 8h CM

Ce dispositif porte 1) sur l'élaboration continue du mémoire (remis au second semestre du master 2). L'étudiant.e doit réaliser une soutenance orale devant un jury. Elle reflétera l'avancée de son travail en accord avec sa/son direct.rice.eur de mémoire 2) sur le suivi de conférences. Des conférences (en présentiel, à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation et en formation. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire. L'étudiant.e doit remettre un écrit reflétant sa compréhension de la conférence à sa/son direct.rice.eur de mémoire qui l'évaluera.



MASTER 2^{de} année
Sciences de l'Éducation

PREMIER SEMESTRE : SEMESTRE 9 DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019 AU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019

UEF 31 (HLE9-1-) CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 2 6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Usages du numérique en éducation et formation (HLE9-11) – 16h CM

Joël Person

Ce cours prolonge les apports évoqués au second semestre de la première année de master au sein du module : Médias, médiations en éducation et formation.

Il s'agit d'aborder ici, plus précisément, certaines problématiques et les arrière-plans épistémologiques et méthodologiques qu'elles suggèrent.

Plusieurs thèmes seront ainsi traités comme : Inégalités et numérique, usages et effets du numérique sur les enseignements/apprentissages, conception de ressources numériques pour l'enseignement apprentissage, réseaux sociaux, environnements numériques de travail et interactions, temporalités en régime numérique, etc. Chaptal A. (2007). Usages prescrits ou annoncés, usages observés. Réflexions sur les usages scolaires du numérique par les enseignants , *Document numérique* 2007/3 (Vol. 10), p. 81-106. En ligne <https://www.cairn.info/revue-document-numerique-2007-3-page-81.htm>

Baron, G.-L., & Bruillard, E. (1996). *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : PUF.

Baron, G.-L., & Drot-Delange, B. (2016). L'éducation à l'informatique à l'école primaire. 1024- Bulletin de la Société informatique de France, 9, 73-79. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2016/11/1024-no9-Baron-Drot-Delange.pdf>

Cottier, P., & Burban, F. (2016). *Le lycée en régime numérique*. Toulouse : Octares.

Cuban L. (1997). Rencontre entre la classe et l'ordinateur : la classe gagne.

Recherche et formation, 1997, Les nouvelles technologies : permanence ou changement, pp.11-29. En ligne <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000797/document>

Duncheon, J. C., & Tierney, W. G. (2013). Changing Conceptions of Time: Implications for Educational Research and Practice. *Review of Educational Research*, 83(2), 236-272.

Gautier, J., Kambouchner, D., Meirieu, P., Stiegler, B., Vergne, G. (2012). *L'école, le numérique et la société qui vient*. Paris : Fayard Mille et une nuits.

Jauréguiberry, F., & Proulx, S. (2011). *Usagers et enjeux des technologies de communication*. Ramonville Saint-Agne: Erès.

Linard, M. (2002) Conception de dispositifs et changement de paradigme en formation. *éducation permanente. Documentation française*, 2002, Regards multiples sur les nouveaux dispositifs de formation, pp.143-155. <edutice-00000275> En ligne <https://hal.inria.fr/file/index/docid/1780/filename/Linard2002.pdf>

Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris : Découverte.

Reconnaissance et émancipation (HLE9-12) – 16h CM

Alain Patrick Olivier

Le séminaire porte sur les logiques de l'émancipation et la réflexion sur la gouvernementalité démocratique depuis les Lumières, les théories du socialisme et de l'anarchisme au XIXe siècle jusqu'à la philosophie contemporaine. On s'attachera en particulier à la problématique de l'émancipation chez G. Deleuze, F. Guattari, J. Rancière et à la notion de gouvernementalité développée par M. Foucault.

Bibliographie :

DELEUZE, G. ; GUATTARI, F. *Mille Plateaux*. Paris : Minuit, 1980. – FAURE, S. *Écrits Pédagogiques*. Paris : Ed. Monde Libertaire, 1992. – FOUCAULT, M. *Sécurité, Territoire, Population*. Paris : Seuil/Gallimard, 2004. – FOUCAULT, M. *Dits et Écrits*. Paris : Gallimard, 1994. – FOUCAULT, M. *L'origine de l'herméneutique de soi*. PARIS : Vrin, 2013. – FOUCAULT, M. (1976 ; 1984). *Histoire de la sexualité*, 3 vol., Paris, Gallimard. – GALLO, S. *Anarchisme et philosophie de l'éducation*. In : RECLUS, E. *Évolution et Révolution*. Paris : Le passager clandestin, 2008. – GUATTARI, F. ; NEGRI, T. *Les nouveaux espaces de liberté*. Paris : Dominique Bedou, 1985. – D. SARDINHA, *L'émancipation de Kant à Deleuze*. Paris : Hermann, 2013.

Conception de formation (HLE9-13) – 16h CM

Christine Vidal-Gomel

Ingénierie de formation, intervention psychosociale, didactique professionnelle, etc., autant de façons de rendre compte des processus conception de formation et/ou de les mener à bien. Cet enseignement cherche à mettre en perspective ces différentes options et leurs conséquences. De façon complémentaire une attention particulière sera portée à la conduite de projet de conception de formation en identifiant comment l'analyse de l'activité reconfigure l'ingénierie de formation.

Bibliographie :

- ARDOUIN, T., & CLENET, J. (Coord.) (2011). *TransFormations*, 5, n° spécial « L'ingénierie en formation, renouveler les questions de recherche ».
- DANIELLOU, F. (2004). L'ergonomie dans la conduite de projets de conception de systèmes de travail. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie* (pp. 359-373). Paris : PUF.
- GUERIN, F. ET COLL. (1991) *Comprendre le travail pour le transformer : la pratique de l'ergonomie*. Lyon : Éditions ANACT.
- LEPLAT, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF.
- MONTMOLLIN, M. (de) (1974). *L'analyse du travail : Préalable à la formation*. Paris : Armand Colin.
- PASTRE, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez l'adulte*. Paris : PUF.
- RABARDEL, P. ET COLL. (1998). *Ergonomie : concepts et méthodes*. Toulouse : Octarès.
- SAINT-VINCENT, M., VEZINA, N., BELLEMARE, M., DENIS, D., LEDOUX, E., & IMBEAU, D. (2011). *L'intervention en ergonomie*. Québec : Éditions Multi-Mondes et IRSST.
- VEYRAC, H. (2017). L'instruction au sosie pour la transformation du travail : la conduite du conseil de classe par les chefs d'établissement. Actes du 52^e congrès de la Société d'ergonomie de langue française : « Présent et futur de l'ergonomie ». Toulouse : 20-22 septembre 2017.
- VIDAL-GOMEL, C. (Coord.) (2018). *Analyse de l'activité et formation. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

UEF 32 (HLE9-2-)

ÉVALUATION 2

4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (32h)

Identité professionnelle (HLE9-23) – 16h CM

François Burban

Les processus par lesquels un individu construit son rapport au travail, son identité professionnelle se trouvent transformés, notamment en raison des changements intervenus dans le monde du travail (évolution des emplois, évolution des compétences requises, etc.). Après avoir exploré différentes approches de l'identité professionnelle, nous l'envisagerons comme un processus complexe et dynamique, inscrit dans une dimension à la fois biographique et relationnelle. Pour comprendre ce processus, il s'agira d'articuler valeurs, représentations et pratiques professionnelles, en lien avec les modes d'implication privilégiés par les acteurs dans ou en dehors du contexte de travail. Nous aborderons par ailleurs la question des stratégies développées par ces derniers pour conserver ou créer des espaces d'action, tenir leur rôle et trouver du sens au quotidien dans leur métier. Des travaux de recherche viendront éclairer ces approches théoriques ; ils permettront d'appréhender le monde de l'entreprise et les formes identitaires des salariés confrontés à la nécessité de se former, l'identité des enseignants et celle des formateurs.

Bibliographie :

- BLIN, J.-F., (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : L'Harmattan.
- BURBAN, F., (2007). Musiciens ou enseignants : Gérer une double identité. In A. Gonnin-Bolo (Coord.). *Parcours professionnels. Des métiers pour autrui entre contraintes et plaisir*. Paris : Belin.
- BURBAN, F. (2012). L'identité musicienne est-elle soluble dans un corps d'État ? In R. Bercot, S. Divay, & C. Gadéa (Coord.), *Les groupes professionnels en tension. Frontières, tournants, régulations*. Paris : Octares.
- DUBAR, C., (2000). *La socialisation*. Paris : A. Colin (3^e édition).
- DUBAR, C., (2000). *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*. Paris : PUF.
- DUBET, F. (2006). *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*. Paris : Seuil.
- GONIN-BOLO, A., (Coord.) (2007). *Parcours professionnels : des métiers pour autrui entre contraintes et plaisir*. Paris : Belin.
- GRAVE, P. (2002). *Formateurs et identité*. Paris : PUF.
- KAUFFMAN, J.-C. (2004). *L'invention de soi, une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin.

SAINSAULIEU, R. (1988). *L'identité au travail*. Paris : Presse de la fondation nationale des sciences politiques (3e édition).

International comparisons of education and training (HLE9-22) – 16h CM

Sébastien Urbanski

This course explores the historical and cultural backgrounds of several European countries, and describes the main features of their educational systems. The course also focuses on current challenges within education that are present, albeit in different forms, around the world. Topics will include pedagogy, education for citizenship, inequalities, and teaching about religions. Generally, we will focus on how school systems manage to integrate citizens into a public space. Several case studies will be analyzed, for instance: the Intelligent Design affair in the US, the recent focus on “British values” in England, the ban of conspicuous religious signs in French public schools. This will lead to a more theoretical comparison between, basically, a liberal system (US), a communitarian one (England), and a republican one (France).

Bibliography:

Heath A. & Brinbaum Y. (Eds) (2014). *Unequal Attainments. Ethnic educational inequalities in ten Western countries*, Oxford University Press.

Keating A. (2014). Educating tomorrow's citizens: what role can schools play? *Foro de Educación* 14(20). Available at : <http://discovery.ucl.ac.uk/1474648/>

UEF 33 (HLE9-3-) MÉTHODOLOGIES 3

3 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (26h)

Méthodologie générale 2 (HLE9-31) – 8h CM

Yves Dutercq

Dans la continuité de l'enseignement de master 1, nous approfondirons la réflexion sur la méthodologie de la recherche en éducation dans l'optique du mémoire de master. Nous insisterons sur la problématisation, la recherche de concepts opératoires et la construction d'un cadre théorique pertinent, le va-et-vient entre lectures, recueil et analyse de données et réflexion personnelle. Cet enseignement précède des enseignements méthodologiques plus spécifiques.

Bibliographie :

Becker, H.-S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La découverte.

Blanchet, A. *et al.* (2013). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive*. Paris : Vuibert.

Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

1 AU CHOIX : Méthodologie de l'entretien 2 ou Co-explicitation et instruction au sosie

Méthodologie de l'entretien 2 (HLE9-32) – 18h TD

Nadège Tenailleau

Après un rappel méthodologique général, nous introduirons les éléments généraux de la méthodologie de l'entretien, notamment en sociologie et en psychologie. Nous aborderons chacune des étapes d'une méthode d'entretien sociologique : construction de la méthodologie générale, préparation, passation, mode de retranscription, premiers éléments d'organisation d'analyses du corpus. Nous illustrerons notre propos sur les outils à mobiliser, les postures, les démarches et les étapes de l'enquête par entretiens à partir de corpus d'enquêtes préexistantes ainsi qu'à partir des travaux de terrain engagés par les étudiants.

Bibliographie :

Beaud S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». In : *Politix*, vol.9, Troisième trimestre 1996. Pp. 226-257.

Bertaux D. (1997). *Les récits de vie : Perspective ethnosociologique*. Paris : Nathan Université, coll. 128

Blanchet A. et Gotman A. (2001). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan Université, coll. 128

Kaufmann J.C. (2001). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan Université, coll. 128

Quivy R. et Campenhoudt Van L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod

Dans les années soixante-dix, en Italie, une équipe de chercheur.e.s en psychologie du travail a inventé « l’instruction au sosie » qui a permis une mise en mots particulière de l’expérience professionnelle d’ouvriers et délégués syndicaux d’une usine automobile, créant ainsi une « communauté scientifique élargie » avec ces derniers (Oddone, Re, Briante, 1981). L’instruction au sosie est reprise et développée comme méthode d’action et de formation par différents courants disciplinaires : en ergologie, en psychologie du travail clinique de l’activité, en didactique professionnelle et plus largement en sciences de l’éducation et de la formation professionnelle, ou encore en ergonomie de l’activité. Ce cours envisage cette méthode comme instrument d’action et de formation dans le cadre d’une analyse de l’activité et de la complexité du travail réel. Il vise un usage pour soi de la méthode de l’instruction au sosie en vue de concevoir son usage pour et avec d’autres dans des cadres de formation.

Références bibliographiques :

- Cardoso, A., & Remermier, C. (2018). Prendre soin du travail, une exigence pour l’activité syndicale et la défense des métiers pp.123-140 In Patronat, syndicats ou salariés : qui servent les experts? Revue Agone 2018/1 (N°62)
- Clot, Y. (2001). Méthodologie en clinique de l’activité. L’exemple du sosie. In M. Santiago Delefosse & G. Rouan (Eds.), *Les méthodes qualitatives en psychologie* (pp. 125-147). Paris: Dunod.
- Djélo Diallo M., & Clot, Y. (2003). L’exploration de l’expérience dans l’analyse de l’activité : problèmes de méthode. *L’orientation scolaire et professionnelle*, 32/2, 203-217.
- Friedrich, J., Goudeaux, A., & Stroumza, K. (2006). Le rapport du sujet à l’expérience comme source de connaissance et de professionnalisation. Réflexion sur l’adaptation de la méthode de l’instruction au sosie à un contexte de formation initiale, *Cahiers de la Section des Sciences de l’Éducation*, 110.
- Miossec, Y. (2017). Donner des consignes à un sosie et adopter un autre regard sur les possibilités de développement des manières d’agir au travail. *Horizontes*, 35 (3), 38-57.
- Oddone, I., Re, A., & Briante, G. (1981). *Redécouvrir l’expérience ouvrière. Vers une autre psychologie du travail ?* Paris : Editions sociales
- Ouvrier-Bonnaz, R., & Werthe, C. (2012). L’instruction au sosie en formation, le collectif dans l’individuel. *Revue Carrièreologie*, 12, 3-4, 509-521.
- Reille-Baudrin E., & Mendoza D. (2017). Intervenir dans le temps contraint d’un entretien de conseil : quelle méthode pour relier passé, présent et à venir ? *Intervenir. Histoires, recherches, pratiques. Sous la direction de Ulmann A-L, Weill-Fassina, A., Bencheikroun T-H.* Toulouse: Octares Editions, pp.147-154.
- Vidal-Gomel, C., Simon, A., & Nizard, J. (2019). De l’analyse de l’activité d’une professionnelle du soin à celle des acteurs de la formation pour explorer le geste de toucher-relationnel. *TransFormations*, 1(18). Téléchargé de <https://pulp.univ-lille1.fr/index.php/TF/article/view/236/207>

UEF 34 (HLE9-4-)

MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 3

13 ECTS

Dispositif transversal 3 - Métiers et recherches en sciences de l’éducation et de la formation 3 (HLE9-43) – 5h CM

Ce dispositif porte 1) sur l’élaboration continue du mémoire (remis au second semestre du master 2). L’étudiant.e doit remettre un écrit reflétant l’avancée de son travail en accord avec sa/son direct.rice.eur de mémoire, qui évalue ce qui lui est remis. 2) sur le suivi de conférences. Des conférences (en présentiel, à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation et en formation. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire. L’étudiant.e doit remettre un écrit reflétant sa compréhension de la conférence à sa/son direct.rice.eur de mémoire qui l’évaluera.

UEC 35 (HLE9D5-)
PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE 2
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (32h)

Didactique professionnelle 2 (HLE9D51) – 16h CM

Grégory Munoz

La didactique professionnelle (Rabardel & Pastré, 2005 ; Pastré, 2011) propose une ingénierie spécifique fondée sur l'analyse de l'activité, en distinguant cette dernière de la prescription (Leplat, 1997), en repérant la conceptualisation dans l'action (Vergnaud, 2007), en vue du développement des acteurs qui participent à cette activité. Ce développement visé se constitue selon une temporalité caractéristique (Parage & Munoz, à paraître), dépassant celle de l'activité productive vers une activité constructive. En outre, ce développement se conçoit d'une part en lien avec les continuités et ruptures vécues par le sujet, et d'autre part avec les genèses opératives, conceptuels (Pastré, 2011), instrumentales (Rabardel, 1997, 2005) et identitaires (Pastré, 2005 ; Vinatier, 2009), que son expérience lui permet de se construire. Ces genèses du sujet se jouent sur un temps long et relèvent d'une dialectique *idem-ipse* que Pastré (2005) reprend à Ricoeur (1990), dont le processus est re-questionné par l'accélération des temporalités dans les sociétés postmodernes (Rosa, 2014). Ce temps du développement rejoint la durée (Bergson, 1889/2013) et le temps du sujet et de la fondation de sa personnalité, à travers une créativité qu'il cherche à déployer tout au long de sa vie (Nusulenko & Rabardel, 2007). Le but du cours est de réaliser une analyse de l'activité au service du développement et de la réflexivité professionnels.

Mots-clés : développement, analyse de l'activité, conceptualisation, genèse.

Bibliographie :

- Bergson, H. (1889/2013). *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris : PUF.
- Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF.
- Nusulenko, V. & Rabardel, P. (2007). *Rubinstein aujourd'hui : nouvelles figures de l'activité humaine*. Toulouse : Octarès.
- Parage, P. & Munoz, G. (à paraître). Temporalités de l'activité, de l'apprentissage et du développement : un point de vue de didactique professionnelle. *Chemins de formation*, n°21.
- Pastré, P. (2005). Genèse et identité, in Rabardel, P. & Pastré, P. (dir.). *Modèles du sujet pour la conception* (pp. 231-260). Toulouse : Octarès.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Rabardel, P. (1997). Activités avec instruments et dynamiques cognitives du sujet. In Christiane Moro, Bernard Schneuwly et Michel Brossard (dir.). *Outils et signes : perspectives actuelles de la théorie de Vygotski* (pages 35-49). Neuchâtel : Peter Lang.
- Rabardel, P. (2005). Instrument, activités et développement du pouvoir d'agir. In R. Teulier & P. Lorino (dir.). *Entre connaissance et organisation : l'activité collective : l'entreprise face au défi de la connaissance* (pp. 251-265). Paris : La découverte.
- Rabardel, P. & Pastré, P. (2005). *Modèles du sujet pour la conception : dialectiques activités développement*. Toulouse : Octarès.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Editions du Seuil.
- Rosa, H. (2014). *Aliénation et accélération. Vers une critique de la modernité tardive*. Paris : La découverte.
- Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherches en éducation*, 4, 9-22, <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no4.pdf>
- Vinatier, I. (2009). *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes : PUR.

Parcours professionnel et développement (HLE9D52) – 16h CM

Christine Vidal-Gomel

Cet enseignement appréhende le développement professionnel conjointement sous l'angle des apprentissages et de la construction de la santé au travail des individus et des collectifs. Dans un premier temps les relations entre apprentissage, compétences et santé sont analysés. La façon dont la formation professionnelle des adultes peut agir sur ces relations est ensuite discutée à partir des apports de l'analyse de l'activité en situation. L'objectif est de caractériser ce que sont des situations de formation « capacitantes » et de contribuer à la conception de telles formations.

Références :

- CHATIGNY, C., & VEZINA, N. (2008). L'analyse ergonomique de l'activité de travail : un outil pour développer les dispositifs de formation et d'enseignement. Dans P. Pastré & Y. Lenoir (Coord.), *Didactique professionnelle et didactique disciplinaire en débat* (pp. 126-159). Toulouse : Octares.

DELGOULET, C., & VIDAL-GOMEL, C. (2013). Le développement des compétences : une condition pour la construction de la santé et de la performance au travail. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 19-32). Paris : PUF.

MONTMOLLIN, M. (de) (1974). *L'analyse du travail : Préalable à la formation*. Paris : Armand Colin.

OUELLET, S., & VÉZINA, N. (2009). Savoirs professionnels et prévention des TMS : portrait de leur transmission durant la formation et perspectives d'intervention. *Pistes*, 11 (2). En ligne : <http://pistes.revues.org/2388>. DOI. 10.4000/pistes.2388.

PASTRE, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez l'adulte*. Paris : PUF.

VIDAL-GOMEL, C. (coord.) (2018). *Analyse de l'activité et formation. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

VIDAL-GOMEL, C. & DELGOULET, C. (2016). Des compétences aux capacités pour réinterroger les possibilités de développement du sujet. Dans S. Fernagu-Oudet & C. Batal (Coord.), *(R)évolution du management des ressources humaines. Des compétences aux capacités* (pp. 393-408). Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

UEC 36 (HLE9P6-)
PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION 2
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (32h)

Politiques d'enseignement supérieur (HLE9P61) – 16h CM

Marine Roche

Comment a évolué l'enseignement supérieur au cours des cinquante dernières années ? Plusieurs thématiques seront abordées : territorialisation de l'offre de formation, politiques de financement, démocratisation des études, politiques d'orientation et de sélection des étudiants, décrochage et réussite universitaire, conditions d'études et de vie des étudiants, politiques d'organisation pédagogique.

Bibliographie :

Gruel, L., Galland, O., & Houzel, G. (2009). *Les étudiants en France: Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Michaut, C. & Romainville, M. (2012, Eds). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck.

Dutercq, Y., Michaut, C., & Troger, V. (2018). Politiques et dispositifs d'orientation: un bilan international. *Regard croisé sur l'économie* (2015). *L'Université désorientée*. n°16, Paris : La Découverte.

Approche sociologique des politiques éducatives (HLE9P62) – 16h CM

Yves Dutercq

Cet enseignement vise à prolonger et approfondir la réflexion entreprise en master 1 sur la reconfiguration des politiques éducatives face aux défis de la mondialisation et aux nécessités de conjuguer justice et efficacité, réduction des inégalités et rentabilité de l'investissement. Nous insisterons sur le développement des politiques d'*accountability* et de responsabilisation et leurs effets sur le travail des acteurs de l'éducation.

Bibliographie

DUTERCQ, Y. Ed. (2011). *Où va l'éducation entre public et privé ?* Bruxelles : De Boeck

DUTERCQ, Y. & MAROY, C. (Eds.) (2017). *Professionnalisme enseignant et politiques de responsabilisation*. Bruxelles : De Boeck.

LESSARD C., CARPENTIER A. (2015) *Politiques éducatives. La mise en œuvre*. Paris : PUF

MAROY Dir. (2013). *L'école à l'épreuve de la performance. Les politiques de régulation par les résultats*. Bruxelles : De Boeck

Pons, X. (2010). *Évaluer l'action éducative*. Paris : PUF.

SECOND SEMESTRE : SEMESTRE 10

DU MARDI 21 JANVIER 2020 AU MERCREDI 29 AVRIL 2020

UEF 41 (HLE0-1-) PROFESSIONNALISATION 2 4 ECTS, 2 enseignements au choix sur 5 (32h)

2 AU CHOIX : Simulation et formation ou Intervenir en formation ou Politiques d'éducation spécialisée ou Politiques d'insertion professionnelle

Simulation et formation (HLE0-11) – 16h TD

Pierre Parage

Étudiant le rôle de l'analyse de l'activité dans la formation et le développement des compétences, la didactique professionnelle s'est intéressée à l'apprentissage par la simulation. Ce cours propose quelques grilles de lecture pour analyser les simulations, le processus de conception d'une simulation et l'activité d'apprentissage par la simulation. Prenant appui sur des applications en formation des adultes, les étudiants s'exerceront à l'analyse didactique de diverses simulations... Ils auront ainsi l'occasion 1/ de revenir sur quelques fondamentaux de l'apprentissage et 2/ de saisir l'intérêt de l'analyse de l'activité à toutes les étapes de la réalisation d'une simulation.

Thèmes abordés :

La pédagogie des situations
La catégorisation des simulations
La conception d'une simulation
L'analyse d'une situation de simulation
L'analyse de l'activité d'apprentissage
Le débriefing

Bibliographie :

OLRY P, PARAGE P (2008) – *Travail et formation : quelques pratiques en émergence*, Education Permanente n°174
PARAGE P, PETIT L (2015) *Conception et activité du formateur*, Education Permanente n°204
PASTRE P (2005) – *Apprendre par la simulation : De l'analyse du travail aux apprentissages professionnels*, Toulouse : Octarès
PASTRE P (1999) – *Apprendre des situations*, Education Permanente n°139
PASTRE P (2011), *La didactique professionnelle*, Paris : PUF
SAMURCAY R & PASTRE P (2004), *Recherches en didactique professionnelle*, Toulouse : Octarès

Intervenir en formation (HLE0-16) – Intervention et formation – 16h TD

Pascal Simonet

À partir de cas concrets, ce cours vise à examiner les étapes de conduite d'une intervention dans les milieux de travail et notamment celle initiale qui consiste à analyser et à reformuler une demande motivée, selon les cas, par une conception de formation, une problématique de travail, de santé au travail, de création ou d'usage d'outils, de développement des compétences et des métiers (...). Seront particulièrement mises au travail les manières de conduire une reformulation de la demande exprimée par le commanditaire en vue de concevoir une intervention à visée transformatrice basée sur le développement du pouvoir d'agir des professionnels sur eux-mêmes ou elles-mêmes, sur autrui et sur les objets de leur activité concrète de travail et/ou de formation.

Références bibliographiques

Bellemare, M., Montreuil, S., Marier, M., Prévost J., Allard, D. (2001). L'amélioration des situations de travail par l'ergonomie participative et la formation. *Relations industrielles*, 56, 3, 470-490.
Chatigny C., Ouellet S. & Vézina, N. (2018) Analyse ergonomique et formation professionnelle dans le secteur agroalimentaire au Québec: historique et repères pour la conception. In: Vidal-Gomel C (eds) *Analyses de l'activité : perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Presses Universitaires de Rennes, pp 89–98
Clot, Y., & Simonet, P. (2015). Pouvoir d'agir et marges de manoeuvre. *Le travail humain*, 78, 1, 31-52.
Dugué, B., Petit, J., & Daniellou, F. (2010). L'intervention ergonomique comme acte pédagogique, *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 12-3
Massot, C., & Simonet, P. (2017). Intervenir dans l'entreprise pour soutenir la discussion sur

le travail comme moyen de transformation. *PISTES*, 19(3).

Simonet, P., & Clot, Y. (2014). Qualité du travail, santé et clinique de l'activité. Méthode pour l'action. In E. Masson (Ed.), *Encyclopédie médicochirurgicale, Pathologie professionnelle et de l'environnement*. Paris.

Ulmann A-L, Weill-Fassina, A., Benchekroun T-H. (Dir) (2017). *Intervenir. Histoires, recherches, pratiques*. Toulouse: Octares Editions.

Vidal-Gomel, C. (2018) (Coord.). *Analyses de l'activité. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : PUR.

Politiques d'éducation spécialisée (HLE0-13) – 16h TD

Patrice Galle

Depuis 40 ans, l'éducation spécialisée est en pleine évolution. Alors que la majorité des prises en charge se déroulaient au sein des institutions, les professionnels de ce secteur sont aujourd'hui amenés à travailler avec les personnes accompagnées à l'extérieur des établissements en partenariat avec des intervenants de l'Éducation nationale, de l'administration, de la formation, etc. Dans ce module, à partir d'une approche sociohistorique du champ de l'éducation spécialisée, nous tenterons de circonscrire les enjeux et problématiques de ce secteur. Qui sont les 100.000 personnes (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs) qui composent ce groupe professionnel ? Comment définir un secteur d'intervention qui va de la protection de l'enfance aux personnes âgées en passant par le handicap ou l'insertion sociale ?

Autant de questions traitées dans ce TD sous la forme de cours, d'analyses de dispositifs et d'exposés. L'évaluation s'appuiera sur ces exposés.

Bibliographie :

CAPUL, M. LEMAY, M. (2005). *De l'éducation spécialisée*. Ramonville-Saint-Agne / Ères. 448 p.

GABERAN, P. (2017). *Oser le verbe aimer en éducation spécialisée : la relation éducative 2*. Toulouse : Ères. 294 p.

KARSZ, S. LEPAGE, D. CHABRIDON, C. (2017) Éducateur spécialisé, 50 ans après le diplôme d'état : tensions et perspectives. *Empan*. pp. 9-108

QUEUDET, J. (2008). *Éducateur spécialisé : un métier entre ambition et repli*. Paris : l'Harmattan. 266 p.

VILBROD, A. (1995). *Devenir éducateur : une affaire de famille*. Paris : l'Harmattan. 303 p.

Politiques d'insertion professionnelle (HLE0-14) – 16h TD

Diba Medjahed

Il s'agira de retracer l'histoire des politiques d'insertion des années 70 à nos jours et de présenter les pratiques et dispositifs actuels. Un focus particulier sera fait sur l'évaluation de ces dispositifs.

Entreprenariat (HLE0-15)

Cet enseignement proposera un panorama des formes et statuts d'entreprises existant et pouvant concerner le champ de l'éducation et de la formation (scoop, auto-entrepreneur, startup, etc.).

UEF 42 (HLE0-2-)

ACTEURS ET ACTIVITÉS 2

6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Activités collectives et formation (HLE0-21) – Activités collectives, travail et formation – 16h CM

Pascal Simonet

À partir d'interventions et de formations dans les milieux de travail, ce cours aborde différents modèles de l'activité pour étudier les synergies possibles entre travail et formation. La dynamique psychosociale entre activité individuelle et collective, travail collectif et collectif de travail est examinée comme moyen de réfléchir à la conception et à la mise en oeuvre de formations en milieux professionnels.

Références bibliographiques :

Caroly, S. & Barcellini, F. (2013). Le développement de l'activité collective. In Falzon, P. (dir.). *Ergonomie constructive* (pp. 33-46). Paris : PUF.

Clot, Y., & Faïta, D. (2000). Genres et styles en analyse du travail : concepts et méthodes. *Travailler*, 4, 7-43.

Goodwin, C. (2016). L'organisation co-opérative et transformative de l'action et du savoir humains. *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, 16, 19-46. DOI : 10.4000/traces.6531

Goodwin, C., Goodwin, M. H. (1997). La coopération au travail dans un aéroport. *Réseaux*, 85, 129-162.

Grosjean, S. (2014). Existe-t-il une manière de voir organisationnelle ? De l'intérêt de suivre les « practices of seeing » en organisation. *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 8, 1(1), 143-177. DOI : 10.3917/rac.022.0143.

Teiger, C., & Lacomblez, M., coordonnatrices. (2013). (Se) Former pour transformer le travail. Dynamiques de constructions d'une analyse critique du travail. Laval : Presses de l'Université Laval. Collection Santé et sécurité du travail.

Vinatier, I. (2013). Fondements paradigmatiques d'une recherche collaborative avec des formateurs de terrain. Note du CREN, 13.

Qualification et insertion (HLE0-24) – 16h CM

Pierre-Yves Bernard

Comment le résultat d'un apprentissage, qu'il provienne d'une formation ou de l'expérience, fait-il l'objet d'une reconnaissance dans le monde du travail ? Les deux dernières décennies semblent être marquées par le passage d'un modèle fondé sur la qualification et le diplôme à un nouveau modèle fondé sur la compétence et la certification. Par ailleurs les parcours d'accès à l'emploi semblent de plus en plus complexes et incertains. Ce cours discutera de ces transformations à partir du cadre de la socio-économie du travail, en s'appuyant sur des terrains divers (comparaisons internationales, approches historiques, études de cas), en utilisant les concepts théoriques permettant de comprendre les enjeux en cours (effets sociétaux, régimes d'éducation et de formation, conventions éducatives, capacités).

Bibliographie :

Bernard, P.-Y. (2015). Le décrochage scolaire. Paris : PUF

Castra, D. (2003). L'insertion professionnelle des publics précaires. Paris : PUF

Troger, V., Bernard, P.-Y. et Masy, J. (2016). Le baccalauréat professionnel : impasse ou nouvelle chance ? Paris : PUF.

Deux numéros spéciaux de la revue Formation emploi :

n° 96 (2006) Quand la qualification fait débat(s).

n° 98 (2007) Pour une approche par les capacités.

Professionalisation des formations (HLE0-23) – 16h CM

Pascal Guibert

Nous interrogerons et définirons d'une part la professionnalisation des métiers et d'autre part des formations (principalement dans l'enseignement supérieur). Ensuite nous analyserons les conséquences de cette volonté de professionnalisation sur la conception et la réception des dispositifs de formation professionnalisants (notamment ceux qui s'adressent aux enseignants). Enfin, nous aborderons les liens entre injonctions des politiques de professionnalisation (aux niveaux national et international), recherches sur les savoirs professionnels, expertise et statut professionnel ainsi que la perception que les individus en ont.

Bibliographie :

Altet M., Guibert, P. & Perrenoud, Ph. (2010). « Formation et professionnalisation des métiers de l'éducation et de la formation », *Recherches en éducation* n° 8.

Bourdoncle R. (1993). « La professionnalisation des enseignants. Les limites d'un mythe », *Revue française de pédagogie*, n°105, p. 83-11.

Guibert P., Troger V. (2012) *Peut-on encore former des enseignants ?*, Paris : A. Colin.

Julie Desjardins, Pascal Guibert, Olivier Maulini, Jacqueline Beckers, (2017). Comment changent les formations d'enseignants ? Recherches et pratiques. Bruxelles : De Boeck

Lang V. (1999). *La professionnalisation des enseignants*, Paris, PUF.

Malet R. (2015). «La diffusion du modèle de professionnalisation des enseignants et ses variations». in B. Wentzel, V. Lussi Borer & R. Malet, *Professionalisation de l'enseignement*, Nancy, PUN.

UEF 43 (HLE0-3-)

MÉTHODOLOGIES 4

4 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (36h)

Analyse des données quantitatives (HLE0-34) – 18h TD

Christophe Michaut

La première partie rappellera les étapes essentielles de réalisation d'une enquête quantitative et l'accès aux principales bases de données. La seconde partie initiera les étudiants à un logiciel d'élaboration et de traitement d'enquête quantitative (logiciel Sphinx). Plusieurs méthodes d'analyse des données seront présentées : analyse bivariée, classifications, analyses factorielles, régressions linéaires et logistiques.

Bibliographie :

Bressoux, P. (2010). *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*. Bruxelles: De Boeck.

Olivier, M. (2012). *L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*, Paris : Nathan, coll. 128.

1 AU CHOIX : Analyse de données textuelles ou Analyse de données d'observation

Analyse de données textuelles (HLE0-32) – 18h TD

Jean-Yves Roux

Partie de l'analyse de contenu, l'analyse de données textuelles va chercher à extraire et traiter des informations de corpus textuels divers en vue de les interpréter. Avec l'arrivée des outils numériques les pratiques ont évolué et l'exploitation des corpus numériques permet de mettre à l'épreuve ou de faire émerger des hypothèses.

De nombreux procédés existent aussi quelques repères méthodologiques seront indispensables : quel objectif de recherche ? accessible avec quelle méthode ? annoter un corpus ? mettre à jour la structure d'un corpus ? Avec quel(s) outil(s) ?

Les étudiants seront invités à travailler à l'analyse de corpus proposés ou recueillis dans le cadre de leur recherche à l'aide de logiciels tel que RQDA ou Iramuteq.

Bibliographie :

POUDAT, C. @ LANDRAGIN, F. (2017). *Explorer un corpus textuel*. Louvain la Neuve : De Boeck Supérieur

Analyse de données d'observation (HLE0-33) – 18h TD

Grégory Munoz

L'objectif du TD est de comprendre, développer et utiliser des outils méthodologiques mobilisant l'observation, que cette dernière soit ouverte ou plus systématique. L'enseignement aborde les outils et méthodes d'analyse de données issues d'observations qui portent sur les situations de travail et/ou les situations d'enseignement-apprentissage. Après avoir abordé une réflexion sur l'observation et en avoir rappelé les bases méthodologiques, en mobilisant notamment les apports de l'ergonomie et de la « didactique professionnelle » habituellement réservés à l'analyse du travail, l'enseignement s'organise autour des données recueillies par les étudiants, sous forme d'accompagnement.

Bibliographie :

DURAND, M. (1996). *L'enseignement en milieu scolaire*. Paris : PUF.

FALZON, P. & TEIGER, C. (1999). Ergonomie et formation, In CARRE P. & CASPAR P. (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Paris : Dunod.

GUERIN, F., LAVILLE, A., DANIELLOU, F., DURAFFOURG, J. & KERGUÉLEN, A. (1991). *Comprendre le travail pour le transformer, la pratique de l'ergonomie*. Collection outils et méthodes. Montrouge : ANACT.

LEPLAT, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail. Contribution à la psychologie ergonomique*. Paris : PUF.

LEPLAT, J. & DE MONTMOLLIN, M. (Éds.) (2001). *Les compétences en ergonomie*. Toulouse : Octarès.

MUNOZ, G. (2004) Tension entre principes dynamiques et 'productions fixistes' dans la recherche d'une qualité totale chez les acteurs de la formation professionnelle In P. REY, V. GONIK, E. OLLAGNIER & D. RAMACIOTTI (Eds.). *Ergonomie et normalisation* (pp. 515-522). XXXIX^e congrès de la SELF, Genève, 15-17 septembre. Toulouse, Octarès.

RABARDEL, P., & al. (1998). *Ergonomie concepts et méthodes*. Toulouse, Octarès.

ROGALSKI, J. (2003). Y a-t-il un pilote dans la classe ? Une analyse de l'activité de l'enseignant comme gestion d'un environnement dynamique ouvert. *Recherches en Didactiques des mathématiques*. Vol. 23/ n° 3, 343-388.

UEF 44 (HLE0-4-)

STAGE

30 heures de stage en laboratoire de recherche en accord de la / du direct.rice.eur de recherche, qui le validera

+ 200 heures de stage professionnel, de préférence sur le terrain d'enquête

UEF 45 (HLE0-5-)

MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 4

11 ECTS

Dispositif transversal 4 - Métiers et recherches en sciences de l'éducation et de la formation 4 (HLE0-53) – 5h CM

Ce dispositif porte 1) sur le mémoire, qui est remis au second semestre du master 2. Ce document est présenté oralement devant un jury. L'équipe pédagogique considère que la remise du mémoire et sa soutenance ne peuvent avoir lieu sans l'accord de la / du direct.rice.eur de recherche 2) sur le suivi de conférences. Des

conférences (en présentiel et à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation et en formation. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire. L'étudiant.e doit remettre un écrit reflétant sa compréhension de la conférence à sa/son direct.rice.eur de recherche qui l'évaluera.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

LMD - règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes



UNIVERSITÉ DE NANTES

REGLES COMMUNES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES DE L'UNIVERSITE DE NANTES

(Votées par la CFVU du 27 avril 2017)

MASTER

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Décret no 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

***NB** : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.*

Le Master est réparti en 4 semestres sur deux ans validés annuellement. L'obtention du M1 permet d'obtenir le titre de maîtrise. Le Master est obtenu avec la validation des deux derniers semestres.

Article 1 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant-e grâce à ses webservices dans la ou les périodes autorisées par la composante, notamment pour les mentions ou parcours-types où des places seraient disponibles.

Article 2 - Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

En cycle Master les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement pour les enseignements donnant lieu à une évaluation terminale.

Sauf réglementation spécifique des modalités de contrôle des connaissances propres à chaque mention de master, une seule session d'examen de contrôle des connaissances est organisée pour chaque semestre.

Article 3 - ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquel-les le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir.

Article 4 - Validation - capitalisation - compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

Ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

Ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Article 5 - Notes planchers et non compensation

Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers pour les enseignements fondamentaux. Ces notes planchers peuvent concerner une UE, un groupe d'UE ou un semestre. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE ou les UE concernées ne peuvent être validées, quelle que soit leur moyenne ;
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée.

L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE ou aux UE non validées.

De la même façon, le règlement propre à chaque formation peut prévoir des blocs d'UE non compensables entre eux.

Article 6 - Progression - redoublement

Le redoublement n'est pas de droit en cycle Master, il est subordonné à la décision de la Commission Master pour les formations dérogeant à la loi organisant la sélection en Master 1.

A titre transitoire :

- le redoublement en 2017-2018 est de droit pour les étudiants de M1 inscrits en 2016-2017.
- les étudiants redoublant leur M1 en 2017-2018 ne pourront accéder au M2 que sur autorisation de la Commission Master selon les procédures de recrutement en vigueur pour le M2 en 2016-2017.

Article 7 - Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury. L'existence ou non de « points bonus » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Le jury de M2 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle M dans sa délibération.

Article 8 - Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise

La validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise, le diplôme est systématiquement édité.

Article 9 - Mentions de réussite

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Article 10 - Inscription par validation d'acquis

La validation d'enseignement se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces UE n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 11 - Absence

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Le traitement des justificatifs d'absence sera organisé dans un dispositif ad hoc complémentaire voté par la CFVU.

Article 12 - Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : Le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Complément à l'article 2 - Sessions :

Règle spécifique au master 1^{ère} année :

Le TER M1 doit être soutenu exclusivement en mai (1^{ère} session) ou en juin (2^{nde} session).

Pas de soutenance possible en septembre, sauf demande de dérogation.

Règle spécifique au master 2^{nde} année :

Le mémoire de M2 est soutenu en juin (1^{ère} session) ou au plus tard le 12 octobre de la même année (2^{nde} session).

Complément à l'article 4 : Validation - Capitalisation - Compensation :

À la session de rattrapage, en master, les notes de session 2 inférieures à 10 dans des UE non validées remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte (contrairement à la licence).

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS

SEMESTRE 1 (MASTER 1)			
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs	VALIDATION		
	session 1	session 2	
UEF 11 - CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 1 - HLE7-1- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 60h CM			
Savoirs et valeurs - HLE7-11 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Compétences scolaires et professionnelles - HLE7-12 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Développement de l'adulte - HLE7-13 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 12 - ÉVALUATION 1 ET LANGUE - HLE7-5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 20h CM / 18h TD			
Évaluation en éducation et en formation - HLE7-21 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Anglais – HLE7-23 18h TD	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 13 - MÉTHODOLOGIES 1 - HLE7-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 3 ECTS 14h CM – 18h TD			
Méthodologie générale 1 - HLE7-31 14h CM	Obligatoire Coef : 1	Dossier	Dossier
Méthodologie de l'entretien 1 - HLE7-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
Observation et autoconfrontation - HLE7-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
UEF 14 - MÉMOIRE 1 - HLE7-4- 13 ECTS			
Dispositif transversal 1 - HLE7-43 8h CM	2	Dossier	Dossier
Mémoire 1 HLE7-41 : PEF - HLE7-42 : DP	11	Document	Document
UEC 15 - PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE (DP) 1 - HLE7D5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 40h CM			
Didactique professionnelle 1 - HLE7D51 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
Formation d'adultes - HLE7D52 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
UEC 16 - PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (PEF) 1 - HLE7P6- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 40h CM			
Traitement institutionnel de la difficulté scolaire - HLE7P61 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Politiques d'éducation - HLE7P62 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

SEMESTRE 2 (MASTER 1)			
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs	VALIDATION		
	session 1	session 2	
UEF 21 - ACTEURS ET ACTIVITÉS 1 - HLE8-1- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 60h CM			
Analyse de l'activité professionnelle et formation - HLE8-11 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Sociologie des professions - HLE8-12 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Médias, médiations en éducation et formation - HLE8-13 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 22 - PROFESSIONNALISATION 1 - HLE8-2- (2 EC au choix sur 4) 4 ECTS 36h TD			
Apprentissage en situation de travail - HLE8-25 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
Tutorat et apprentissage - HLE8-22 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
Administration de l'éducation - HLE8-23 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
Droit de l'éducation et de la formation - HLE8-24 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 23 - MÉTHODOLOGIES 2 - HLE8-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 4 ECTS 36h TD			
Méthodologie numérique – HLE8-34 18h TD	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Analyse de contenu - HLE8-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
Analyse des interactions verbales - HLE8-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 24 – ÉDUCATION COMPARÉE - HLE8-7- (1 EC obligatoire) 2 ECTS 20h CM			
Comparative education – HLE8-42 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 25 - STAGE - HLE8-5-			
1/Etudiant FI : Obligatoire 2/Etudiant FC : en fonction de la situation professionnelle Coef : 3		Rapport de stage	Rapport de stage
UEF 26 - MÉMOIRE 2 - HLE8-6- 11 ECTS			
Dispositif transversal 2 - HLE8-63 8h CM	Obligatoire Coef 2	Dossier	Dossier
Mémoire 2 HLE8-61 : PEF - HLE8-62 : DP	Obligatoire Coef 9	Documents et présentation orale	Documents et présentation orale

SEMESTRE 3 (MASTER 2)			
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs	VALIDATION		
	session 1	session 2	
UEF 31 - CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 2 - HLE9-1- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 48h CM			
Usages du numérique en éducation et formation - HLE9-11 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Reconnaissance et émancipation - HLE9-12 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Conception de formation - HLE9-13 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 32 - ÉVALUATION 2 - HLE9-2- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 32h CM			
Identité professionnelle – HLE9-23 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Exposé + Dossier	Exposé + Dossier
International comparisons of education and training - HLE9-22 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 33 - MÉTHODOLOGIES 3 - HLE9-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 3 ECTS 8h CM – 18h TD			
Méthodologie générale 2 - HLE9-31 8h CM	Obligatoire Coef : 1	Dossier	Dossier
Méthodologie de l'entretien 2 - HLE9-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
Co-explicitation et instruction au sosie - HLE9-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
UEF 34 - MÉMOIRE 3 - HLE9-4- 13 ECTS			
Dispositif transversal 3 - HLE9-43 5h CM	Obligatoire Coef 2	Dossier	Dossier
Mémoire 3 HLE9-41 : PEF - HLE9-42 : DP	Obligatoire Coef 11	Document	Document
UEC 35 - PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE (DP) 2 - HLE9D5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 32h CM			
Didactique professionnelle 2 - HLE9D51 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
Parcours professionnel et développement - HLE9D52 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEC 36 - PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (PEF) 2 - HLE9P6- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 32h CM			
Politiques d'enseignement supérieur - HLE9P61 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Approche sociologique des politiques éducatives - HLE9P62 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

SEMESTRE 4 (MASTER 2)

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs		VALIDATION	
		session 1	session 2
UEF 41 - PROFESSIONNALISATION 2 - HLE0-1- (2 EC au choix 5) 4 ECTS 32h TD			
Simulation et formation - HLE0-11 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Intervenir en formation - HLE0-16 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Politiques d'éducation spécialisée - HLE0-13 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Politiques d'insertion professionnelle - HLE0-14 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Entreprenariat - HLE0-15 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 42 - ACTEURS ET ACTIVITÉS 2 - HLE0-2- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 48h CM			
Activités collectives et formation - HLE0-21 16h CM	Obligatoire e Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Qualification et insertion – HLE0-24 16h CM	Obligatoire e Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Professionalisation des formations - HLE0-23 16h CM	Obligatoire e Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 43 - MÉTHODOLOGIES 4 - HLE0-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 4 ECTS 36h TD			
Analyse des données quantitatives – HLE0-34 18h TD	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
Analyse de données textuelles - HLE0-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
Analyse de données d'observation - HLE0-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 44 - STAGE - HLE0-4-			
A/ Stage professionnel : A1/Étudiant FI : Obligatoire A2/Étudiant FC : en fonction de la situation professionnelle B/ Stage en laboratoire Obligatoire Coef : 5		Rapport de stage	Rapport de stage
UEF 45 - MÉMOIRE 4 - HLE0-5- 11 ECTS			
Dispositif transversal 4 - HLE0-53 5h CM	Obligatoire Coef 1	Dossier	Dossier
Mémoire 4 HLE0-51 : PEF - HLE0-52 : DP	Obligatoire Coef 10	Documents et présentation orale	Documents et présentation orale

Master SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION 2017-2022
UFR Lettres et langages, Université de Nantes

MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE ENTRE ANCIEN ET NOUVEAU MASTER 1

Maquette 2012-2016	Maquette 2017-2022	
UEF 1+ UEF 2 : PSYCHOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (2 ECT) + SAVOIRS ET VALEURS (2 ECT) + QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES (2 ECT)	UEF 11 (6 ECT) : DÉVELOPPEMENT DE L'ADULTE (2 ECT) + SAVOIR ET VALEURS (2 ECT) + COMPÉTENCES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES (2 ECT)	S 1
UEF 4 : DIFFICULTÉS SCOLAIRES (2 ECT) + POLITIQUES D'ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (2 ECT)	UE 17 (4 ECT) : TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE (2 ECT) + POLITIQUES D'ÉDUCATION (2 ECT)	
UEF 6 : ÉVALUATION ET COMPÉTENCES (2 ECT)	UEF 12 : ÉVALUATION EN ÉDUCATION ET EN FORMATION (2 ECT) + COMPARATIVE EDUCATION (2 ECT)	
UEF 8-1 : MÉTHODOLOGIES NIVEAU 1 = MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE + ENTRETIEN OU OBSERVATION (3 ECT)	UEF 13 (3 ECT) : Méthodologie 1 = Méthodologie générale (1 ECT) + entretien ou observation (2 ECT)	
UEF 9 (28 ECT) : MÉMOIRE (TER + STAGE)	UEF 15 (12 ECT) + UEF 18 (13 ECT) : Mémoire 1 et 2 + Stage	S 1 + S 2
Ingénierie en formation d'adultes (2 ECT)	UE 16 (4 ECT) : Didactique professionnelle (2 ECT) + Formation d'adultes (2 ECT)	S 2
UEF 3 : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (2 ECT) + PROFESSIONNALISATION (2 ECT)	UEF 21 (6 ECT) : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET FORMATION (2 ECT) + MÉDIA ET MÉDIATION EN ÉDUCATION ET FORMATION (2 ECT) + SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS (2 ECT)	
UEF 8 -2. MÉTHODOLOGIES NIVEAU 2 = ANALYSE DE CONTENU (3 ECT) + ANALYSE PLURIELLE (2 ECT)	UEF 23 (6 ECT) : MÉTHODOLOGIES 2 = ANALYSE DES DONNÉES QUANTITATIVES (2 ECT) + ANALYSE DE CONTENU (2 ECT) OU ANALYSE DES INTERACTIONS VERBALES (2 ECT)	
Ecole et famille (2 ECT)	X	
Démarche clinique en formation et accompagnement (2 ECT)	X	
Crise de l'éducation (2 ECT)	X	
UEF 5 : SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE (2 ECT)	X	
UEF 7 : CLINIQUE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (2 ECT)	X	

X = PAS D'ÉQUIVALENCE POSSIBLE

MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE ENTRE ANCIEN MASTER 2 RECHERCHE ET NOUVEAU MASTER 2

MAQUETTE 2012-2016	MAQUETTE 2017-2022
UEF 30 + 32 + 13 + UEC 32 (30 ECT)	parcours didactique professionnelle ou politiques d'éducation et de formation (37 ECT)

UEF 34 : MÉMOIRE (TER + STAGE) (30 ECT)

Mémoire 1 et 2 + DISPOSITIF TRANSVERSAI (12 + 10 + 1 ECT)

MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE ENTRE ANCIEN MASTER 2 PROFESSIONNEL ET NOUVEAU MASTER 2

Ancienne Maquette		Nouvelle Maquette	
n° d'UE	intitulé UE	n° d'UE	intitulé UE
UEF8	Approches théoriques dans les situations de travail		Parcours Didactique professionnelle 2
UEF9	Approches théoriques autour des situations de travail		Conception, instruments et valeurs 2
UEC10	Analyse des situations de travail		Professionnalisation 2 Acteurs et activités 2
UEC11	Construire des outils adossés au recueil des données et utiliser des cadres d'analyse appropriés		Méthodologies 3 Méthodologies 4
UEC12	Analyse des contextes et des organisations professionnels et suivi du stage		Stage 2 Évaluation 2
UEF13	Dispositif transversal sur les différentes approches sur les nouveaux métiers de la formation et leurs contextes d'encadrement		Dispositif transversal 3 Dispositif transversal 4
UEF14	Le travail sur le mémoire		Mémoire 3 Mémoire 4



Co-directeurs : Pascal Leroux / Christophe Michaut

PRÉSENTATION DU CREN (ÉQUIPE D'ACCUEIL 2661)



Le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) est l'équipe de recherche en éducation de l'Université de Nantes, de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé ex-Espé) et, depuis 2010, de Le Mans Université. Elle est labellisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (EA 2661) et conventionnée avec le Rectorat de l'académie de Nantes. Le CREN développe de plus ces dernières années une forte dynamique d'internationalisation.

Les recherches du CREN visent à :

- analyser de manière plurielle les pratiques éducatives, d'enseignement, d'apprentissage et de formation, les dispositifs et les systèmes dans lesquels elles s'inscrivent,
- étudier les politiques d'éducation et de formation, en s'intéressant notamment aux formes de mobilisation qu'elles suscitent chez leurs acteurs et à l'impact qu'elles produisent sur les processus de professionnalisation ou de transformation identitaire dans lesquels ils sont engagés,
- appréhender les enjeux épistémologiques et éthiques des transformations du champ éducatif.

LES THÈMES DE RECHERCHE DU CREN

- Thème 1. Conception de formation et médiation par le numérique
- Thème 2. Plurilinguismes, éducations, sociétés
- Thème 3. Politiques et carrières en éducation et formation
- Thème 4. Parcours biographiques, formation et qualité de vie
- Thème 5. Savoirs, apprentissage, valeurs en éducation

Les séminaires de thèmes ainsi que les séminaires doctoraux, organisés par les doctorants du CREN, sont ouverts à tous les étudiants de master 2 et de doctorat.

De nombreux projets labellisés et sur contrat sont en cours auxquels les étudiants de master 1 et 2 et de doctorat sont associés ou encouragés à participer.

Plus de détail ainsi que les calendriers complets sont disponibles sur le site du CREN :

<http://cren.univ-nantes.fr/>

**CALENDRIER 2019-2020 DE L'UFR LETTRES ET LANGAGES**

	du	au	année	semaine(s)
Pré-rentree	mercredi 11 septembre Licence 3 : 10h00 Masters (1 & 2) : 13h30		2019	37
Cours du 1 ^{er} semestre	16 sept	13 déc	2019	38-50
Vacances de la Toussaint	28 oct	01 nov	2019	44
Révisions	16 déc	20 déc	2019	51
Vacances de Noël	23 déc		2019	52
		05 janv	2020	01
Examens du 1 ^{er} semestre	06 janv	18 janv	2020	02-03
Cours du 2 ^d semestre	20 janv	01 mai	2020	04-18
Vacances d'Hiver	24 févr	28 févr	2020	09
Vacances de Printemps	13 avr	24 avr	2020	16-17
Révisions	04 mai	08 mai	2020	19
Examens du 2 ^d semestre	11 mai	26 mai	2020	20-22
Oraux, corrections, délibérations...	11 mai	10 juin	2020	20-24
Date limite d'affichage des résultats	11 juin		2020	24
Examens 2 ^{de} session	18 juin	06 juil	2020	25-28
Oraux, corrections, délibérations...	18 juin	12 juil	2020	25-28
Date limite d'affichage des résultats	13 juillet		2020	29